

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. I.—No. 38.]

MONTRÉAL, 27 JUIN, 1872.

[\$2 PAR ANNEE.

## Le Négociant Canadien

PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DU

COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE  
PARAISANT

LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contiendra les informations commerciales les plus complètes. La revue sera sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laissera rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10 rue St. Nicolas.

Abonnement \$2 par an.  
Annonces 10 cts. la ligne par insertion.

L. E. MORIN & C<sup>IE</sup>  
Editeurs-propriétaires.

## JONCTION DU CHEMIN DE FER DES COMTES DU SUD-EST.

1871—Table des Heures No. 2.

Le et après le 6 NOVEMBRE 1871, les TRAINS partiront comme suit :

ALLANT AU NORD.			
	Dis	No. 1 Malls.	No. 3 Fret.
Richford, Vt.....	Dép.	A. M. 6.10	A. M. 6.10
Abercorn.....	21	6.20	6.25
Sutton Flat.....	8	6.40	6.55
Emerson's.....	11	6.50	7.15
West Bromo.....	15	7.05	7.35
Sweetsburgh.....	18	7.20	7.50
Cowansville.....	20	7.30	8.10
East-Farnham.....	24	7.40	8.30
Briham.....	26	7.50	8.40
Faruden.....	27	7.55	8.40
West-Farnham.....	33	8.10	9.10
St. Jean.....		8.45	
Montréal.....	Arr.	9.50	

  

ALLANT AU SUD.			
	Dis	No. 2 Malls.	No. 4 Fret.
Montréal.....	Dép.	P. M. 3.00	A. M. 3.00
St. Jean.....		4.30	
West Farnham.....		5.15	10.30
Faruden.....	4	5.30	
Briham.....	7	5.35	11.00
East Farnham.....	9	5.45	11.20
Cowansville.....	13	5.55	11.45
Sweetsburgh.....	15	6.05	11.55
West Bromo.....	18	6.20	12.10
Emerson's.....	21	6.35	12.30
Sutton Flat.....	25	6.45	12.50
Abercorn.....	31	6.55	1.20
Richford, Vt.....	33	7.05	1.30

Les passagers du Train No. 1 communiquant à St. Jean avec les Trains pour New-York, Boston, Rouse's Point, &c.

On ne change pas de Char de ou pour Montréal. Des relais attendent aux Stations à l'arrivée des Trains de Montréal pour toutes places des Cantons de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les Trains de Fret circuleront seulement les Mercredi et Samedi.

Les Passagers ont droit de circulation sur les Trains de Fret.

Les Passagers des Trains venant du Nord ont droit de circulation sur les Trains allant au Sud.

A. B. FOSTER, Gérant.

## LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MALLES du CANADA et des ÉTATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Été.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandant.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3400	[En construction.]
MANITOBAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3600	Capt. J. Wyllo.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R.N.R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2800	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY.....	3250	Capt. Trooks.
CASPIAN.....	3200	Capt. Ritchie.
HIBERNIAN.....	3434	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2300	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1784	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jas. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R.N.R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1432	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Myllins.
SWEDEN.....	1150	Capt. Mackenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDEI et de QUEBEC chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) doivent être envoyés de Québec :

France.....	Samedi, 15 juin 1872
Scandinavian.....	" 22 " "
Hibernian.....	" 26 " "
Prussian.....	" 6 juill. "
Austrian.....	" 13 " "
Sarmatian.....	" 20 " "

Prix du Passage de QUEBEC :—  
Cabine.....\$70 à \$80  
Entrepont.....\$25

Les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David.....	le ou vers le 10 Juin
Corinthian.....	" " 20 " "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser A Portland, à J. L. FARMER ou à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAE & Co ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Co ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & Huco ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHORNE, 17 Greenchurch Street ; à Glasgow, à JAMES & ALEX. ALLAN, 70, Great Clyde Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à H. & A. ALLAN, Coin des Rues Youville et Commune.

## W. & F. P. CURRIE & C<sup>IE</sup>,

100, RUE DES SŒURS GRISES,

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, plaques de Bouilloires, Fer galvanisé, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLOIRES, TUBES A GAZ, Étain en Lingot, Rivets, Marbre Veiné, Cuivre en Lingot, Fil de Fer, Ciment Romain, Cuivre en Feuilles, Fil d'Acier, Do de Portland, Antimoine, Vitres, Do du Canada, Zinc en Feuilles, Pointure, Tuile à Paver, Terre à brique, Vases de Jardin, Plomb en Saumon, Fûcs Couverts, Dessus Chemn., Rouge de Plomb, Briques afour, Fontaines, naise.

Blancs de Plomb, TUYAUX DE DRAINAGE, Tuiles à Paver Écossaise Patenté, &c. Manufacturiers de SOFAS, CHAISES, et RESORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en mains.



## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1871—ARRANGEMENTS D'HIVER.—1872

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroiters, à tous les Trains de Nuit, sur toute la ligne.

LES Trains partiront maintenant de MONTRÉAL, comme suit :

ALLANT À L'OUEST.  
Malle Quotidienne pour Prescott, Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 8.00 A. M. Express de Nuit do do 9.00 P. M. Train de la Malle de Nuit pour Toronto, et les stations intermédiaires..... 6.00 P. M. Train local pour les passagers pour Vaudreuil, à..... 5.00 P. M. Trains laissant Montréal pour Lachine à 7.00 A. M., 9.00 A. M., midi, 3.00 P. M., 6.00 P. M. et 6.00 P. M. Trains laissant Lachine pour Montréal, à 8.00 A. M., 10.00 A. M., 1.00 P. M., 3.30 P. M., 5.30 P. M. et 7.00 P. M. Le Train de 3.00 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET À L'EST.

Train pour Boston et New-York via Rouse's Point, et les steamers du Lac Champlain..... 6.00 A. M. Express pour Boston via Vermont Central à..... 9.00 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à..... 3.45 P. M. Trains de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les trains du Stanstead, Shefford & Chambly et en Jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est, et avec les steamers du Lac Champlain..... 3.15 P. M. Train de Passagers du Jour pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A. M. Express du Jour pour Québec, Rivière du Loup et Cacouna..... 8.30 A. M. Train de la Malle pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston à..... 1.45 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston et les Provinces d'en Bas..... 10.30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercolonial étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme l'exacritudo de l'arrivée des trains dépend des communications avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas aux Stations ou ne les quitteront pas aux heures nommées.

Le magnifique vapeur neuf "FALMOULTII," communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis après-midi. Ce vapeur offre tout le confortable possible aux passagers et pour le transport du fret.

Les vapeurs de la Compagnie Intercoloniale communiqueront aussi avec le Grand Tronc, laissant Portland tous les Lundis et Jeudis à 6.00 heures p.m. pour St. Jean, N.B., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

Les billets sont fournis aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 29, Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

## Distillateurs.

## DISTILLERIE DE PRESCOTT, ONT.

## AVIS AUX MARCHANDS DE SPIRITUEUX.

LES Soussignés ont le plaisir d'annoncer au Commerce qu'ils ont complètement renouvelé leurs appareils de distillation et ont introduit les améliorations les plus récentes pour la rectification des esprits de grain, et qu'ils sont maintenant prêts à exécuter les commandes qui seront adressées soit à eux directement ou à leurs agents à Montréal, pour Alcool à 65 degrés, Esprit-de-Vin à 50 degrés, Whisky de Seigle ou de Malt et Toddy Whisky.

J. P. WISER &amp; Cie.

Représentés à Montréal par

MORIN &amp; CIE.

24 Rue St. Sacrement.



## AVIS.

AVIS est par le présent donné que la Marque de Commerce ci-dessus consistant des mots GOODERHAM & WORTS, TORONTO avec DEUX ETOILES et les lettres G. & W. le tout inscrit dans DEUX CERCLES OVALES, a été adoptée par la dite Société de GOODERHAM & WORTS, et a été dûment enregistrée conformément à l'Acte sur les Marques de Commerce de 1868, dans le but de distinguer certains spiritueux et Boissons de Malt manufacturés par eux dans la dite Ville de Toronto à savoir: ALCOHOL, WHISKEY DE SEIGLE, WHISKEY DE MALT, TODDY WHISKEY, et toutes autres Boissons spiritueuses vendues par eux à Toronto, Montréal, et ailleurs dans la Puissance du Canada. La dite Marque de Commerce est brûlée sur chaque Quart ou Tonne contenant les dits Spiritueux, en la forme et manière démontrées par le dessin ci-haut.

GOODERHAM & WORTS,  
A. & A. B. CHARLEBOIS,  
Agents.

Montréal, Octobre, 1871.

## SPIRITUEUX, BIERES ET PORTER.

LES soussignés informent leurs amis qu'ils viennent de faire de nouvelles et importantes améliorations et additions à leur Appareil de Distillerie, qui est maintenant en pleine opération et qui leur permettra, à l'avenir, de fournir toute quantité, soit en douane, soit droit payé de leurs célèbres Spiritueux, consistant en

WHISKY DE MALT  
OLD RYE WHISKY  
ESPRIT-DE-VINS 50 O.P.  
ALCOOL 66 O.P.

qu'ils garantissent être distillés des maltes et grains de la meilleure qualité.

Ils attirent aussi l'attention sur la qualité supérieure de leur célèbres Bières INDIA PALE et autres et sur leur PORTER de cette saison, dont l'on peut se procurer n'importe quelle quantité en fûts ou bouteilles.

WM. DOW &amp; CIE.

P. S.—Le plus haut prix du marché est toujours payé pour l'Orge, le Seigle, l'Avoine et le Houblon.

Annonces de Bordeaux et de  
Marselles.

GUSTAVE GUY MOYAT

CI-DEVANT

WINGFIELD &amp; CIE.

Negociant en Produits Français  
BORDEAUX.

LOUIS REBOUL

Commissionnaire en Drogueries  
MARSEILLE.

## Marchands de Vins.

P. POULIN &amp; CIE.,

DISTILLATEURS et FABRICANTS de CORDON ROUGE GENIEVRE (Old Tom), VINS DE GINGEMBRE, SIROPS DE FRUITS DE CHOIX, ABSINTHES, EAUX-DE-VIE, WHISKIES, &c., MARCHANDS A COMMISSION et Importateurs de VINS, SPIRITUEUX et CIGARES.

Bureau et Entrepôt: 313 RUE ST. PAUL,  
MONTREAL.

## Marchands de Tabac, Cigares, &amp;c.

A. DUBORD &amp; CIE.

IMPORTATEURS DE CIGARES ET MANUFACTURIERS DE TABAC,

En Gros et en Détail

227 &amp; 229 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

HENRY &amp; CIE.,

MANUFACTURIERS DE TABACS,  
271 RUE ST. PAUL,  
MONTRÉAL, P.Q.

## Marchands de Poissons.

JAMES C. GORDON,

MARCHAND EN GROS DE POISSON DE 101<sup>ES</sup> SORTES, Frais, Salé, Fumé, Séché, Salé vert, en Saumure, et de CONSERVES ALIMENTAIRES, d'HUILES de MORUE et de LOUP MARIN, des célèbres HUITRES de MALPEQUE.

FINNAN BADDIEY toujours en mains.  
Entrepôt des Pêcheries Moisie—31 St. Nicholas,  
MONTRÉAL.

## Marchands de Vaisselle

J. L. CASSIDY &amp; CIE.

IMPORTATEURS DE  
PORCELAINES,  
VERRERIES ET VAISSELLE.

339 &amp; 341 Rue St. Paul,

BATISSER DES SŒURS, MONTRÉAL.

## Garde-Magasins.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU  
FRANC DE DROITS.FRED. CASTLE,  
65, RUE DE LA COMMUNE,  
Vis-à-vis le Bassin du Canal,  
MONTRÉAL.

## Hotels.

HOTEL RIVARD,

No. 64 Rue St. Gabriel, MONTRÉAL.

DES VOITURES transporteront les voyageurs des bateaux et des chemins de fer à l'Hôtel.  
Table des mieux servies.

SALLE D'ENCAN DE TORONTO

Etablie en 1834.

F. W. COATE &amp; CIE.

AGENTS DE MANUFACTURES

ENCANTEURS

ET

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES

RUE KING

TORONTO.

## Marchands de Cuir.

LA SEMELLE PATENTÉE

DE

NOÉ BELHUMEUR,

POUR PRÉSERVER DE l'HUMIDITÉ et du FROID, DES RHUMES DE GORGE ET DE POITRINE, cet article est indispensable à tous et spécialement aux invalides, aux convalescents et aux personnes de FAIBLE CONSTITUTION. C'est le seul préservatif efficace qui existe. En vente chez tous les marchands de chaussures.

## BOUCHONS!

BOUCHONS!!

BOUCHONS!!!

FRANCISCO LLADO &amp; CIE.

Importateurs de Bouchons d'Espagne et de Liège 132 et 134, MAIDEN LANE, Coin de Water Street NEW YORK.

MM. P. POULIN & CIE., Marchands de Vins de cette ville ont été appointés SEULS AGENTS pour le Canada.

On peut examiner les échantillons à leur bureau, 313, RUE ST. PAUL.

Demandez un circulaire illustré.

CHARLES ALEXANDER &amp; FILS,

[ÉTABLI EN 1842.]

CONFISEURS EN GROS  
FABRICANTS DE

Gâteaux raffinés à la vapeur, Gum Drops, Gâteaux à la crème, Fruits cristallisés, Fouritures de Pharmaciens en magasin et faites à ordre.

AUSSEI,

Gâteaux ornés pour les Mariages, Fleurs Magnifiques, Boîtes de Manufacture Anglaise, Allomande et Française, Papier garni de frange et de Mottos, Cornets d'abondance.

387 et 391, Rue Notre-Dame.

## MARMALADE.

Caisses de Marmalades de Dundee, de Keller, en pots de 1 lb.

Marmalade de Dundee de Keller en pots de 14 lbs.

AUSSEI

Marmalade de Chas. Alexander &amp; Fils, [fabriquée en Mars] en pots de 1 lb.

Marmalade de Chas. Alexander &amp; Fils, en pots de 10 lbs.

EN GROS OU EN DETAIL.

CHAS. ALEXANDER & FILS,  
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

## Dissolution de Société.

La société qui existait ci-devant entre les soussignés comme Marchands-Frères, sous la raison sociale de SENECAL, CADIEUX & JOLY, a été dissoute de consentement mutuel le 1er Janvier dernier.

M. L. H. SENECAL reste en possession du stock et des livres. Il est seul chargé du règlement des affaires de la dite société.

L. H. SENECAL,  
PIERRE JOLY.

## AVIS.

En référence à l'annonce ci-dessus, je soussigné profite de cette occasion pour offrir à mes amis et au public mes sincères remerciements pour l'encouragement qui m'a été accordé jusqu'à ce jour, et je les informe que je continuerai le même commerce que ci-devant dans les magasins No. 24 rue: St. Paul et Nos. 209 et 211 rue des Commissionnaires, sous les noms et raison de PIERRE JOLY & CIE., ou j'aurai continuellement en main un assortiment choisi d'épicerie, vins, liqueurs, tabac, cigares, farine et provisions, que je vendrai au plus bas prix du marché.

PIERRE JOLY,  
Ci-devant de la maison Sénécal, Cadieux & Joly.

Courtiers.

**MORIN & CIE.,**  
Courtiers et Commissionnaires,  
POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE  
**COMESTIBLES,**  
**EPICERIES,**  
**ET**  
**SPIRITUEUX,**  
**DENREES COLONIALES.**  
**AGENTS POUR LA**  
**Distillerie de Prescott.**  
COIN des RUES ST. NICOLAS et ST. PAUL,  
MONTREAL.

A. & A. B. CHARLEBOIS.  
COURTIERS de DENREES COLONIALES,  
et  
AGENTS POUR LA DISTILLERIE,  
GOODERHAM & WORTS,  
TORONTO,  
16, RUE ST. SACREMENT,  
MONTREAL.

J. P. COX,  
COURTIER EN THE,  
HUILES,  
EPICERIES,  
et  
DENREES COLONIALES  
Coin des rues  
ST. SACREMENT et ST. NICOLAS,  
MONTREAL.

D. P. BEATTIE,  
NEGOCIANT ET COMMISSIONNAIRE,  
MARCHAND EN GROS DE  
THE, SIROP ET MELASSE,  
Seul Agent pour la Puissance du Canada de  
Messrs. OPLEY, CRAMP & FORRESTER, OPORTO.  
CRAMP, SUTER & CO., CADIZ.  
FORRESTER & CO., BORDEAUX.  
Agent pour la Tannerie de New Glasgow. JOHN HALL  
& FILS, Manufacturiers de CUIR A SEMELLE.  
17 Rue St. Sacrement,  
MONTREAL, P.Q.

AUX MARCHANDS.  
Le soussigné se chargera de la vente et de l'achat  
de tous espèces de grains et de sol à commission,  
moyennant 2 par 100.  
Remises faites sans retard dans tous les cas.  
P. RIVARD,  
No. 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Librairie et Relleure.  
**LIVRES.**

Chemins (les) de Fer français par V. Bois, in-12 br. .... 30c.  
Chemins (les) de Fer par A. Guillemin, ill. de 3 vignettes in-12 br. .... 55c.  
Clef (la) de la Science ou les phénomènes de tous les jours expliqués par le Dr Brewer, revu et corrigé par l'abbé Moigno, in-12 br. .... 88c.  
Cours d'Economie industrielle, recueilli et publié par E. Thévenin, 7 vols in-12 br. .... 2.10c.  
Entretiens populaires, publiés par E. Thévenin, 8 vols in-12 br. .... 2.40c.  
Economie (l') politique ramenée aux principes du Christianisme, par le Dr H. Olivier in-16 br. .... 15c.  
Guerre (la) de Sept Mois, résumé des faits militaires et des documents officiels relatifs à la guerre de 1871-72, par M. T. de Saint-Germain, in-12 br. .... 65c.  
Mémorial du Siège de Paris, par J. d'Arzac, in-12 br. .... 1.00c.  
Mes Impressions et Confidences d'aumonier des prisonniers en Allemagne et en Suisse, par le R. P. Dufor, in-12 br. .... 50c.  
Premières Notions d'Economie politique sociale ou industrielle, par Joseph Garnier, in-12 br. .... 60c.  
Traité élémentaire d'Economie politique, par le Dr H. Olivier, in-12 br. .... 63c.  
Traité de l'Or, monographie, histoire naturelle, exploitation, statistique, son rôle en économie politique et ses divers emplois, par M. Landrin, in-12 br. .... 40c.  
En vente à la librairie  
J. B. ROLLAND & FILS,  
12 et 14 Rue St. Vincent.

CHARLES PAYETTE,  
LIBRAIRE-RELIEUR,  
250 — RUE ST. PAUL — 250  
Vis-à-vis la Rue St. Vincent,  
MONTREAL.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1871.

Distribués.			MALLÉS.		J. évées.	
A. M.	P. M.		A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
<b>ONTARIO.</b>						
8.00	.....	Ottawa, n. chemin de fer (a)	7.00	5.00	.....	.....
11.00	.....	Province d'Ontario.....(a)	7.00	6.00	.....	.....
.....	.....	Rivière Ottawa par route.	6.00	.....	.....	.....
<b>QUEBEC.</b>						
8.00	.....	Québec, Trois-Rivières et Sorel, par vapeur.....	6.00	7.00	.....	.....
8.00	.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup	7.45	7.00	.....	.....
8.00	.....	St. Rémi et Hemmingford	.....	7.00	.....	.....
8.11	2.00	St-Hyacinthe et Sherbrooke	6.00	12.45	.....	.....
10.00	.....	Do St. Jean et Rouses Pt. Sheffield et la jonction du chemin de fer Vt.....	.....	2.30	.....	.....
10.00	.....	.....	.....	2.30	.....	.....
<b>MALLÉS LOCALES.</b>						
11.00	.....	Beauharnois (route).....	6.00	.....	.....	.....
11.00	.....	Chambly (quasi à A. M.) et St. César.....	.....	1.30	.....	.....
11.00	.....	Contrecoeur, Varennes et Verchères.....	.....	1.30	.....	.....
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	.....	.....	.....
10.00	5.45	Huntingdon.....	6.00	2.00	.....	.....
9.30	2.00	Lachine.....	6.00	2.00	.....	.....
10.00	.....	St. Lambert.....	.....	2.00	.....	.....
9.30	2.15	Laprairie.....	10.00	2.00	.....	.....
11.00	.....	Longueuil.....	6.00	1.30	.....	.....
.....	.....	N. Glasgow & St. Récollet.	7.00	.....	.....	.....
.....	5.15	Terrebonne & St. Vincent.	7.00	3.00	.....	.....
8.30	5.00	Pointe St. Charles.....	8.30	5.00	.....	.....
.....	.....	St. Laurent, St. Eustache, Ste. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00	.....	.....	.....
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00	.....	.....	.....
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00	.....	.....
.....	.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	.....	1.30	.....	.....
8.00	.....	<b>PROV. MARITIME.</b>	.....	.....	.....	.....
.....	.....	N.-Brunswick et Isle P.E. Halifax, N.-E.....	7.00	7.00	.....	.....
Les malles pour T.-Nouve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fera tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.						
<b>ETATS-UNIS.</b>						
8.89	.....	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	3.00	2.30	.....	.....
8 & 93	.....	New-York et les Etats du Sud.....	.....	2.30	.....	.....
8.89	.....	Island Pond, Portland et le Maine.....	.....	12 & 7	.....	.....
8.11	.....	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.00	.....	.....

INDES OCCIDENTALES.  
Lettres, etc., payés d'avance via N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les a-malles.  
Pour Havane et Indes Occidentales via Havane, tous les Jours P. M.  
Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.  
**GRANDE BRETAGNE.**  
Par la ligne Canadienne. ...Vendredi..... 7.00  
Par la ligne W. & G. via New-York.....Lundi..... 2.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 7.39 à 5.49 P.M.  
(b) do. ouverts jusqu'à 1.35 P.M.  
Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.  
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 16.00 A.M., 1.00, 6.00 et 9.00 P.M.  
Le Dimanche à 9.00 P.M.

P. L. TOUSSIGNANT,  
SYNDIC OFFICIEL,  
ARTHABASKAVILLE,  
Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

**MOULINS A COUDRE.**

LE MOULIN A COUDRE AMELIORE DE  
**LAWLOR**  
Breveté le Juin 1869, le 17 Novembre 1870, et le 8 Août 1871.  
Prix, complet - - - - - \$35.00

LE "LAWLOR"  
Est le résultat d'une combinaison mécanique des célèbres moulins Singer pour les familles et les manufactures; sa réputation comme moulin à coudre de première classe est au-dessus de tout doute, et conséquemment il n'a pas d'égaux parmi les moulins à points noués vendus à des prix variant de \$25 à \$35.

LE "LAWLOR"  
est remarquable non seulement par la supériorité de sa couture, mais encore pour la variété des tissus qu'il peut coudre avec une facilité et une perfection égales, employant le fil de soie, de toile et de coton depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. Ainsi l'étoffe de Benvor peut être cousue avec une grande force et uniformité de point, tandis que la tarlatane et la gaze peuvent être plissées et repliées de la manière la plus jolie.

LE "LAWLOR"  
à les mêmes accessoires que le Singer de famille pour faire les remplis, ourler, broder, plisser, piquer, finir et rabattre, lesquels n'ont pas d'égaux parmi les autres moulins.

LE "LAWLOR"  
travaille d'une manière remarquablement légère et facile; ses points sont excessivement nets et uniformes, et précisément ce qu'il faut pour les familles, tel que prouvé par les nombreux témoignages reçus en sa faveur, dont voici quelques-uns.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 1er fév. 1872.  
Monsieur.—M'étant servi durant les dix derniers mois du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je dois dire que nous sommes parfaitement satisfaits de ses qualités ouvrières. Il travaille parfaitement bien, est facile à conduire et fait un très beau point sur les tissus les plus fins comme sur les plus épais. A. MASSON, 406, rue Dorchester, de la maison D. Masson & Cie.  
M. J. D. Lawlor, Montréal, 24 janv. 1872.

Monsieur.—Je me sers depuis environ deux ans du moulin à coudre à point noué de Lawlor pour les familles, et j'en suis très satisfait. Il fonctionne bien et fait un très beau point des deux côtés du tissu, et coud également bien dans les tissus légers ou épais.  
MADAME JOSEPH WALKER, 18, rue Université.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 30 janv. 1872.  
Monsieur.—Je suis heureux de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour famille fonctionne à notre satisfaction. Madame Brown le préfère au moulin le plus dispendieux pour l'usage de la famille. A. G. BROWN, do Brown & Claggett, 26 rue St. François de Salles.  
M. J. D. Lawlor, Montréal, 29 janv. 1872.

Je prends la liberté de vous informer que le moulin à coudre Lawlor pour familles que j'ai acheté de vous il y a un an, donne sous tous les rapports la plus grande satisfaction. J'ai employé le Wheeler & Wilson; mais je préfère le votre pour l'usage de la famille.  
MADAME M. C. MULLARKY, 25, Carré Richmond.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 26 janv. 1872.  
Monsieur.—J'ai beaucoup de plaisir à rendre témoignage aux qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles. Il fonctionne très bien, fait un très beau point noué semblable des deux côtés du tissu. Il est simple et très facile à comprendre. J. A. CLARK, 77, rue Cathcart.

M. J. D. Lawlor, Montréal, 27 janv. 1872.  
Monsieur.—Ayant complètement éprouvé les qualités ouvrières du moulin à coudre de Lawlor pour les familles, je suis heureux de vous informer que dans mon estimation, il est supérieur au Florence et à tous les autres moulins dispendieux dont je me suis jamais servi pour l'usage de la famille.  
MADAME E. A. WILLIS, 759, rue Ste. Catherine.

**J. D. LAWLOR,**  
Fabricant de moulins à coudre de Singer, B. P. Howe et Lawlor.  
Bureau principal—365, Rue Notre-Dame,  
**MONTREAL.**  
Les marchands de moulins à coudre trouveront avantageux de donner une attention spéciale à la vente de ce moulin.  
Demandez les listes de prix et les circulaires.

## REVUE COMMERCIALE

(Pour la semaine finissant 26 Juin 1872.)

Nous avons eu de très fortes journées de chaleur et les récoltes progressent toujours admirablement. Il s'est conclu peu d'affaires pendant la semaine à part les ventes par enchère. L'assistance à la vente aux magasins de MM. Gillespie, Moffatt & Cie. était nombreuse et le commerce d'Ontario était bien représenté, beaucoup mieux que nous l'avons vu depuis deux ans. Les enchères avaient beaucoup d'entrain et on a adjugé environ 4000 boîtes de thé à des prix qui ne laissent aucunement voir l'abolition des droits sur cet article. La hausse qui s'était établie depuis quelque temps sur le marché américain a été pleinement réalisée ici. L'assistance était moins nombreuse à la vente qui a eu lieu aux magasins de MM. Urquhart & Cie., on y a cependant écoulé une assez forte quantité de marchandises à des prix comparativement bas. La chaleur excessive qu'il faisait le jour que l'encaissement a eu lieu aux magasins de MM. Ritchie, Rae & Cie., paraissait exercer un effet narcotique si puissant sur l'assistance que ni les discours du commissaire priseur, ni les vins frappés ne pouvaient réveiller le moindre entrain. Nous donnons ci-dessous les particularités de ces diverses ventes :

Ventes d'épicerie, spiritueux, etc., aux magasins de MM. Urquhart & Cie., le 21 Juin 1872.

25 douz gelatine 97; 10 do de 95c; 25 do de moyenne grandeur \$1.37; 10 barils carbonate de soude \$4.85; 50 do de soude voile \$4.80; 5 do salpêtre \$10.50; 5 do soufre en fleur 30 par lb; 5 caisses montarde français petits bocaux 90c; 7 do Universal Bull Blue 12c; 10 boîtes vernicelle 11c; 40 do de 10c; 20 do savon de Castille 8c; 21 barils crème de tartre en cristaux 29c; 5 do de 28c; 20 boîtes huile d'olive Baicalupi demi bouteilles \$3.50; 20 do de \$3.25; 10 do de 1/2 bout. 3.90; 20 do de \$3.85; 30 do de Plagniol bout. 2.60; 3 sacs graine de chenevis 4c; 10 do canaris 4c; 3 de do 4c; 10 do noix de Grenoble 6c; 3 do de choix 8c; 5 do noisettes 7c; 30 btes sucre candi blanc 16c; 5 do de jaune 15c; 28 boucants montarde Coleman pots de 4 lbs 17c par lb; 3 do de 17c; 40 btes sucre candi jaune 15; 10 sacs riz Rangoon \$4.15; 3 caisses saumon petit perlé 4c; 3 do gros do 5c; 5 do Tapioca 8c; 10 do de perlé 8c; 2 caisses noix de muscade 94c; 150 lbs macis \$1.25; 14 barils gingembre de la Jamaïque 16c; 20 btes chandelles de Belmont 22c; 40 do empoi 11c; 20 do de 11c; 5 do mariandis de Wix \$2.50 par douz; 5 futs vinaigre de Bordeaux 40c; 5 do de 37c; 10 caisses eau de vie de Hennessy \$7; 10 do de Martell \$7; 5 1/2 barriques de \$2 par gal; 1 tonne rhum de Demarara \$1.95; 1 do de Jamaïque \$1.80; 50 caisses rouges genièvre De Kuyper \$6.40; 50 do vertes de \$3.40; 25 do Booth's Old Tom \$5; 10 do de \$5; 2 do bière de Bass bout. \$2.35 par douz 5 do de 1/2 bout. \$1.60; 10 do Porter de Blood \$2 par douz; 10 do demi bout. \$1.40.

Vente par enchère de la cargaison de thé reçue directement de Shanghai par le "Hampton Court," aux magasins de MM. Gillespie, Moffatt & Cie., le 21 Juin 1872.

## TWANKAY.

15 Boîtes, 28 1/2 c.; 15 do 29 c.; 12 do 27 1/2 c.; 12 do 27 c.; 10 do 34 1/2 c.; 10 do 35 1/2 c.

## HYSON.

14 Boîtes, 60 c.; 10 Caisses contenant 4 cetties chaque, 57 c.; 10 do 57 c.; 14 Boîtes, 57 c.; 10 do 67 c.; 10 do 68 c.; 20 do 52 c.; 14 do 65 c.; 10 do 56 c.; 17 do 63 c.; 22 do 36 1/2 c.; 20 Caisses contenant 4 cetties chaque, 68 c.

## IMPERIAL.

15 Boîtes 48 c.; 20 do 52 c.; 15 do 52 c.; 20 do 48 c.; 18 do 51 c.; 16 do 40 c.; 26 do 42 c.; 14 do 66 c.; 21 do 32 c.; 16 do 57 c.; 15 do 46 c.; 16 do 46 c.; 14 do 51 c.; 14 do 52 c.; 14 do 51 c.; 14 do 83 c.

## GUNPOWDER.

16 Boîtes, 80 c.; 16 do 81 c.; 15 do 81 c.; 15 do 72 c.; 14 do 64 c.; 20 do 70 c.; 20 do 69 c.; 20 do 75 c.; 15 do 75 c.; 10 do 70 c.; 23 do 74 c.; 20 do 80 c.; 20 do 81 c.; 8 do 87 c.

## CONGO.

46 Boîtes, 39 c.; 45 do 36 c.; 42 do 34 c.; 42 do 34 c.; 30 do 37 c.; 36 do 47 c.; 36 do 43 1/2 c.; 40 do 46 c.; 40 do 46 c.

## SOUKONG.

30 Boîtes, 50 cents.

## OOLONG.

30 Boîtes, 75 c. 26 do 64 cents.

## YOUNG HYSON.

20 Boîtes, 76 c.; 25 do 65 c.; 20 do 45 c.; 25 do 77 c.; 23 do 80 c.; 25 do 38 c.; 15 do 62 c.; 25 do 67 c.; 18 do 77 c.; 15 do 78 c.; 15 do 52 c.; 14 do 45 c.; 20 do 67 c.; 20 do 56 c.; 18 do 55 c.; 20 do 78 c.; 18 do 79 c.; 24 do 65 c.; 24 do 65 c.; 20 do 64 c.; 20 do 65 c.; 18 do 77 c.; 23 do 79 c.; 22 do 67 c.; 22 do 80 c.; 21 do 80 c.; 13 do 68 c.; 14 do 52 1/2 c.; 20 do 66 c.

## JAPONAIS NATUREL.

36 Boîtes, 62 c.; 36 do 52 c.; 50 do 49 c.; 50 do 49 c.; 42 do 48 c.; 37 do 49 c.; 50 do 49 c.; 43 do 49 c.; 18 Nattes, contenant 2 Boîtes chaque, 57c.; 48 Boîtes, 49 c.; 43 do 48 c.; 34 do 45 c.; 47 do 49 c.; 50 do 46 c.; 34 do 46 1/2 c.; 33 do 46 1/2 c.; 40 do 48; 18 Nattes contenant 2 Boîtes chaque, 61 c.; 21 do 53 c.; 21 do 56 c.; 45 do 33 c.; 45 do 33 c.; 40 do 38 c.; 50 do 38 c.; 44 do 33 c.; 57 do 34 c.

Vente par encaissement aux magasins de MM. Ritchie, Rae & Cie., le 21 Juin 1872.

25 boîtes thé japonais naturel 25c; 30 do do 40c; 25 do do 44c; 24 do do 44c; 25 do do 40c; 25 do do 40c; 25 do do 39c; 30 do do 39c; 30 do do 39c; 25 do do 40c; 25 do do 38c; 30 do do 25c; 34 do do 32c; 25 do do 43c; 25 do do 44c; 25 do do 43c; 25 do do 41 1/2; 25 do Young Hyson 37c; 25 do do 37c; 25 do do 37c; 20 do do 37 1/2; 24 do do 34c; 30 do do 42c; 27 do do 42; 50 do do 65c; 13 do Imperial 43c; 20 do do 42c; 20 do do 40c; 20 do do 40c; 20 barils sucre candi cristallisé 12c par lb; 20 caisses eau de vie de Martell \$7; 100 do de Jean Louis Martell \$6.50; 25 do de Hennessy \$7.25.

**FARINES ET CÉRÉALES.**—Les violentes fluctuations qui ont eu lieu pendant la semaine sur le marché de Chicago ont eu l'effet de déranger complètement le cours régulier des affaires dans les farines et les céréales. L'avoine qui avait été accaparé jusqu'au montant de 2,000,000 minots et tombé de dix centins par minots en douze heures et le blé dans un même espace de temps a reculé de quatre centins et demi par minot. Le maïs a aussi fluctué sensiblement.

Sur notre place la difficulté d'obtenir du fret arrête la conclusion des transactions dans les grains et le commerce local et la boulangerie sont les seuls opérateurs dans les farines et n'écoulaient qu'au jour le jour. Les seules transactions importantes que nous ayons à signaler sous les ventes de 13,000 minots pois à 82 1/2 c., 5,000 minots à 82 1/2 c.; 11,000 minots d'avoine à 30 c. par 32 lbs., et 1,200 barils de Farine supérieure de l'Ouest à \$6.20. On trouvera dans notre tableau de prix courants les cours du marché à la clôture.

**BOIS DE SERVICE.**—Nous n'avons rien de bien nouveau à signaler dans cette branche de commerce. Les cours restent les mêmes que la semaine dernière. Les recettes comme on peut le voir par le rapport ci-dessous des inspecteurs et mesureurs de bois. Le printemps tardif que nous avons eu explique la différence des recettes qui plus tard pourront atteindre les chiffres de l'année dernière.

Etat comparatif de bois mesuré et inspecté à Québec jusqu'au 20 juin :

	1870..	1870.	1872.
Pin blanc (Wany W.)			
Pins.....	30,578	182,841	109,919
Pin blanc.....	745,508	1,316,902	465,281
Pin rouge.....	51,623	237,695	11,566
Chêne.....	221,825	678,948	54,891
Orme.....	230,696	34,728	19,254
Frêne.....	96,108	88,104	20,256
Bois blanc.....	5,183	4,994	259
Noyer tendre.....	88	529	619
Épinette.....	32,783	28,596	8,040
Erable et merisier.....	353,153	120,901	28,783
Mats et beauprés.....			
Esapats.....			
Douelles chêne ble. 150.0.1.27	347.2.1.23	84.3.1.10	
Douelles étalon nés. 67.5.3.25	450.4.1.22	180.4.3.15	
Douelles à barils.....	47.3.2.3	38.3.0.23	

Exportation de bois du port de Québec pour la semaine terminée le 30 juin 1872 :

Chêne.....	Tonneaux.....	2,603
Orme.....	"	3,025
Pin rouge.....	"	5,111
Pin blanc.....	"	30,600
Merisier.....	"	477
Frêne.....	"	414
Noyer tendre.....	"	8
Noyer noir.....	"	33
Erable.....	"	13
Planche de pin.....	"	95
Bois blanc.....	"	3
Épinette rouge.....	"	10
Bouts de madriers pin..	Q. Std.	21,760
Madriers de pin.....	"	386,763
Bouts de mad. d'épinette	"	3,772
Madriers d'épinette.....	"	268,964
Douelles CBIO.....	mille.	179
Douelles à pipe.....	"	177
Douelles CRIO.....	"	5
Douelles IO.....	"	13
Douelles à barils.....	"	3
Lattes pin et épinette.....	"	128
Bois de lattes de truche	Cordes	115
Palissades.....	Pièces	8,769
Madriers de pin.....	"	180
Piquets.....	"	5,585
Genoux d'épinette rouge	"	88
Lattes épinette blanche	"	234,800
Esapats d'épinette rouge	"	12
Lattes.....	"	95,100
Douelles à pipes (rebut)	"	1,800
Douelles CBIO.....	"	6,000
Lattes de pin.....	"	395,400
Madriers de pin.....	Pieds	101,510
Madriers d'épinette.....	"	98,900
Planches d'épinette.....	"	80,196
Planches de pin.....	"	126,343

**BOIS DE CORDE.**—Ce combustible n'offre aucun changement.

**CHARBON.**—La demande pour le charbon écossais à vapeur est moins accentuée et les prix ont quelque tendance à la baisse. Nous n'avons aucun changement à signaler dans le charbon anthracite ou la houille des Provinces Maritimes.

A Québec le marché au charbon est calme. Le charbon écossais à vapeur est nominal à \$7.00 et celui de Liverpool de \$6.50 à \$6.80 par chaldron.

Etat comparatif d'importation de sel, charbon et fonte dans le port de Québec jusqu'au 20 juin 1872 :

	Sel.	Charbon.	Fonte.
1872....	20,333	70,057	9,377 Tonneaux
1871....	3,864	51,499	11,903 "
1872....	11,900	80,671	8,521 "

## MARCHÉ DE BOIS D'ALBANY.

Pour la semaine finissant le 18 Juin 1872.

Au sujet de la difficulté à trouver des moyens de transport pour le bois sur les lacs, nous avons par une lettre de date récente de Saginaw, les renseignements suivants. Tout semble dans le moment indiquer que les frets ont une tendance à la hausse. La construction des navires pour les trois dernières années a été peu nombreuse, le fret cette année est très recherché, de grandes quantités de charbon,

briques, pierres à bâtir, etc., prennent la route de l'Ouest. Le commerce du minéral de fer et de cuivre augmente de plus en plus. Une très grande quantité de douelles gagne l'Est. La quantité de bois à être transporté est énorme. Le fret pour les grains est élevé et continuera d'après les présentes indications à l'être longtemps encore. Tout le tonnage sur les lacs sera employé à de bons prix. Nous devons nous attendre à ce que le fret d'ici à Albany sera de \$10 par mille pieds et plus. Le bois de Saginaw coûte déjà \$2 par mille pieds de plus en conséquence de l'augmentation du fret sur les lacs et les canaux.

Nous recevons de source particulière les détails suivants de Chicago. Notre marché en gros devient plus actif et est de \$1 par mille pieds plus élevé qu'il ne l'était il y a quinze jours. Le nouveau tarif nous fait une dommage de 50 cents par mille pieds et aide aux manufacturiers du Canada pour plus que ce montant. Le commerce dans les clos à Chicago a été très actif à des prix rémunérateurs, et la demande pour la ville et la campagne est active.

Une circulaire de Québec, en date du 4 courant, rapporte qu'il est difficile d'acheter la planche de pin à cause des fortes expéditions qui continuent à se faire en ces articles. Des ventes ont été faites à des prix plus élevés que nos dernières cotes, et le pin clair de première qualité commande un prix de £27.10 à £28.00, étant une augmentation de \$10 à \$12 par mille pieds sur les prix de l'année dernière.

Le *Real Estate Record* de New York, dans son dernier numéro, nous informe qu'il y a une amélioration assez général dans les affaires, et plusieurs clos ont été très pressés pour remplir leurs ordres. A ce sujet nous dirons que les acheteurs de N. Y. jusqu'au temps des grèves sans presque aucune exception, signalaient des affaires très actives avec augmentation de ventes, sur les années dernières, et à ce moment rien n'empêcherait d'avoir un commerce régulier et sûr, si la question des grèves était une fois réglée. Le cas échéant, avec des stocks peu considérables par tout le pays, et des demandes actives, les prix devront demeurer fermes. D'après ces faits, l'on peut se former une opinion raisonnée.

Les arrivages dans le district, quoique plus nombreux que ceux d'aucune semaine de la saison, sont encore comparativement peu importants, pris en totalité. Il n'y a aucun changement dans les prix. Il y a eu des demandes actives pour expéditions à l'étranger. Ce qu'il nous faut sur le marché est un état d'affaires fixe et arrêté, qui puisse permettre aux acheteurs de faire leurs approvisionnements en toute sécurité. Nous pourrions alors compter sur un commerce actif et régulier.

Le montant de bois reçu à Buffalo pendant la semaine est de 11,010,600; à Oswego 7,716,000.

Les arrivages à Albany par les canaux de l'Érié et du Champlain pour la seconde semaine de juin sont comme suit :

Planches, &c.	Bardeaux.	Douelles.
1872 .... 54,646,800	1,327	1,224,700
1871 .... 89,939,800	9,039	2,683,000

Le fret par canal de Buffalo à Albany est de \$5.75 à \$6.00 pour le pin, et \$7.00 à \$7.25 pour le noyer, etc., d'Oswego à Albany \$3.25 par mille pieds.

On cote comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 60 00 à 62 00
do quatrième do .....	55 00— 57 00
do choisi do .....	50 00— 52 00

do bon pour boîtes par M....	28 00— 30 00
do commun do do .....	24 00— 27 00
do lambrissage do .....	53 00— 55 00
do Madriers, 10 pos. chaque..	42— 46
do do do rebuts, do ..	30— 32
do Planches, 10 pos. do ..	28— 32
do do do rebuts, do ..	24— 25
do do 16 pieds, par M.	30 00— 32 00
do do 12 pos. 16 pieds, do.	32 00— 33 00
do do 12 pos. 13 do do.	30 00— 31 00
do do 1 1/2 pos. (siding) do.	35 00— 37 00
do do 1 1/2 pos. choisi do.	45 00— 48 00
do do 1 1/2 pos. commun do.	26 00— 29 00
do do 1 pc. do.	32 00— 34 00
do do 1 pc. choisi do.	43 00— 46 00
do do 1 pc. commun do.	24 00— 26 00
Epinette planches.....	\$ — 19
do madriers 1 1/2 pos. chaq.	24— 26
do do 2 " "	37— 42
do colombages, 2x4 " "	00— 15
Fruche planches " "	17— 18
do solives 4x6 " "	36— 38
do do 3x4 " "	00— 17
do colombages 2x4 " "	00— 14
do madriers 2 pouces " "	34— 35
Noyer noir bon par M.....	75 00— 80 00
do 1/2 pouces " "	70 00— 75 00
do 1 " " " "	70 00— 75 00
Sycamore 1 " " " "	33 00— 35 00
do 1/2 " " " "	30 00— 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00— 70 00
do 1 pouce et épais " "	38 00— 42 00
do 1/2 " " " "	30 00— 35 00
Frêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Chêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Cerisier bon " "	60 00— 70 00
do commun " "	25 00— 30 00
Merisier par M.....	25 00— 30 00
Hêtre " " " "	22 00— 25 00
Tilleul " " " "	22 00— 30 00
Noyertendre " " " "	40 00— 45 00
Erable " " " "	27 00— 40 00
Maronnier " " " "	— 40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	7 00— 8 00
do do 2e qualité " "	6 00— 7 00
do do extra sciés " "	— 6 00
do do clair et sciés " "	4 50— 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50— 3 00
do do cèdre " "	— 5 50
do do mélé " "	4 00— 5 00
do do No. 1 " "	— 3 00
do do pruche " "	3 25— 3 00
Lattes pruche " "	— 2 50
do épinette et pin " "	2 75— 3 75

PORT DE MONTREAL.

Une des questions vitales pour la prospérité de Montréal est la facilité qu'on accorde ou plutôt qu'on accordera pour le chargement et le déchargement des vaisseaux qui visitent notre port. Montréal ne peut occuper la place que la Providence semble l'avoir appelé à occuper, qu'en autant que ceux qui sont préposés à la garde de ses intérêts y veilleront de près. On connaît le proverbe "aide-toi et Dieu t'aidera." Hors du haut commerce, on ignore généralement de quelles parties du monde viennent les nombreux vaisseaux qui nous apportent le nécessaire et le superflu, et en publiant la liste ci-dessous des vaisseaux qui ont visité ce port l'année dernière et venant de pays étrangers, nous voulons essayer de réveiller l'opinion publique sur la nécessité pressante qui existe de pourvoir et fournir plus d'accommodatién aux navires qui nous visitent que nous avons pu le faire l'année dernière et cette année. Notre commerce d'importation et d'exportation augmente annuellement et nous n'augmentons certainement pas les facilités que devrait offrir notre port au *pro rata* de l'augmentation de notre commerce. Si Québec, qui possède une des plus grandes et des plus belles rades du monde, a pu se trouver à l'étroit cette année, qu'on s'imagine les ennuis que le commerce de Montréal a dû éprouver.

Dans cette liste ne sont pas compris les arrivages de la Grande-Bretagne.

ARRIVAGES A MONTREAL D'ANVERS.

Noms des vaisseaux.	Tonn.
Barque Autoorat.....	666
" Surprise.....	437
" Helen Marion.....	693
" Cato.....	289
" Freyr.....	345
" James Kitchen.....	499
" Island Light.....	716
Brig R. C. Schumacher.....	252
Brigantin Alphonse.....	293
Total Tonneaux.....	4190
1871—Tonneaux de marchandises.....	6235
1870— " " " ".....	6567
1869— " " " ".....	5322
1868— " " " ".....	4752
1867— " " " ".....	4759
1866— " " " ".....	3409

DE MARSILLES.

Barque Strathardle.....	297
" Déodar.....	409
" Léonie.....	458
" Lake Simcoe.....	334
" Euclid.....	468
" Léonie.....	458
Brig Sancho.....	280
Total Tonneaux.....	2704
1871—Tonneaux de marchandises.....	4056
1870— " " " ".....	4239
1869— " " " ".....	3340
1868— " " " ".....	3443
1867— " " " ".....	3211
1866— " " " ".....	2179

DE MALAGA.

Barque Deodarus.....	286
" Deodar.....	409
" Strathardle.....	297
Brig Fred Thomson.....	246
Goelette Flower o'Moray.....	240
Total Tonneaux.....	1478
1871—Tonneaux de marchandises.....	2217
1870— " " " ".....	2510
1869— " " " ".....	1219
1868— " " " ".....	2752
1867— " " " ".....	1992
1866— " " " ".....	889

DE BORDEAUX.

Barque Deodarus.....	286
" Héron.....	283
Total Tonneaux.....	569
1871—Tonneaux de marchandises.....	854
1870— " " " ".....	1304
1869— " " " ".....	1595
1868— " " " ".....	1401
1867— " " " ".....	2362

DE CHARENTE.

Barque Arbutus.....	318
" British Queen.....	404
" Argo.....	341
" Seaman.....	620
" Arbutus.....	318
" Fancon.....	283
" British Queen.....	404
Brig Alderons.....	232
Goelette Marie Hélène.....	160
Total Tonneaux.....	3080
1871—Tonneaux de marchandises.....	4620
1870— " " " ".....	2439
1869— " " " ".....	1257
1868— " " " ".....	1593
1867— " " " ".....	2404

DE ROTTERDAM.

Navire Nancy Mosher.....	834
Barque Métcor.....	432
Brig Albert.....	364
Total Tonneaux.....	1630

1871—Tonneaux de marchandises.....	2445
1870— " .....	2600
1869— " .....	2145
1868— " .....	1077
1867— " .....	685

## DE CADIX.

Barque Deodara.....	343
" Carioca.....	315
Goëlette Frank Emmett.....	174
Total Tonneaux .....	832

1871—Tonneaux de marchandises.....	1248
1870— " .....	473
1869— " .....	504
1868— " .....	428
1867— " .....	352

## DE OPORTO.

Goëlette Tricano.....	135
Total Tonneaux .....	135

1871—Tonneaux of marchandises.....	203
1870— " .....	323
1869— " .....	279
1868— " .....	270

## DE DENIA.

SS. Strathtly.....	798
Goëlette Caroline Brown.....	180
Total Tonneaux .....	978

1871—Tonneaux de marchandises.....	1467
1870— " .....	1584
1869— " .....	943

## DE LA HAVANE.

SS. Churrucua.....	671
Total Tonneaux .....	671

1871—Tonneaux of marchandises.....	1007
1870— " .....	1585
1869— " .....	1570

## DE BARBADEE.

Barque Rivoli.....	405
" Canada.....	384
" Silver Stream.....	322
Brigantin Beaver.....	181
" Little Annie.....	228
" Alexina.....	108
" Empress.....	157
Goëlette Frederic Arca.....	123
Total Tonneaux .....	1908

1871—Tonneaux de marchandises.....	2862
1870— " .....	1478
1869— " .....	1556

## DE LA BAIE D'ALGOA, C. G. H.

Barque Fingal.....	508
" Crixen.....	347
" Vivid.....	225
" Peony.....	342
Total Tonneaux .....	1422

1871—Tonneaux de marchandises.....	1422
1870— " .....	1414
1869— " .....	264

## DE CIENFUEGOS.

Barque Edward.....	575
Total Tonneaux .....	575

1871—Tonneaux de Marchandises.....	863
1870— " .....	939
1869— " .....	361

## DE BRNE.

Barque Aliegra.....	215
" Silentium.....	338
Brig Stromtid.....	262
" Rebecca.....	250
" Berge.....	198
Total Tonneaux .....	1263

1871—Tonneaux de marchandises.....	1895
1870— " .....	433
1869— " .....	315

## DE HAMBOURG.

Barque Maria Luck.....	362
Total Tonneaux .....	362

1871—Tonneaux de marchandises.....	543
1870— " .....	624

## DE MACHIO.

Goëlette Caroline.....	281
Total Tonneaux .....	281

1871—Tonneaux de marchandises.....	422
1870— " .....	355

## DE PALERME.

Brig Fred Thouson.....	246
Total Tonneaux .....	246

1871—Tonneaux de marchandises.....	369
1870— " .....	189

## DE SHANGHAI.

Barque Satsuma.....	355
" Athena.....	411
Total Tonneaux .....	766

1871—Tonneaux de marchandises.....	957
------------------------------------	-----

## ARRIVAGES DE DIVERS PORTS A MONTREAL

Non prévus dans le rapport.

Amsterdam. Barque Kong Sverre.....	520	780	genievro
Momel.....	252	378	chiffons
Jamaïque.....	112	168	sucro
Java.....	634	951	sucro
Pernambuco { Barque Meteor.....	247	621	sucro
{ Barque Levant.....	167		

UNE NOUVELLE PHASE DANS LE  
COMMERCE DES ÉPICERIES.

On vient d'introduire un nouveau plan en Angleterre, dans le commerce des épicerias en détail, pour engager les clients à payer au comptant, et aussi pour s'en former de nouveaux, et l'essai a parfaitement réussi. On le nomme le système de " Bonus pour paiements au comptant," et voici en quoi il consiste. On alloue un bonus de 2½ pour cent, payable à l'expiration de chaque six mois, sur tous les achats faits durant ce temps. A chaque vente faite au comptant, un bon en métal est remis à l'acheteur, établissant le montant de l'achat. Ces bons sont gardés par lui, et lorsque le temps de les retirer est arrivé, c'est-à-dire deux fois l'an, ces bons sont voir le montant sur lequel le détenteur a droit à 2½ par cent, et est payé en effets. La maison qui a eu l'idée de cette innovation a fait sa première rédemption semi-annuelle de bons le 14 de ce mois, et elle constate que l'expérience a été pour elle un vrai succès. Beaucoup de ses clients qui jusqu'alors avaient acheté à crédit pour des termes de un à trois mois, paient maintenant volontiers comptant, et le débit a beaucoup augmenté. Le succès de cette maison on a engagé beaucoup d'autres à adopter le même système. Sans doute, comme dans toute autre nouvelle innovation, le succès et la popularité de l'entreprise sont lents au début. Les clients peuvent penser que la chose a peu d'importance, mais lorsque le temps de la rédemption arrive, ils sont agréablement surpris de voir qu'un montant assez considérable est porté à leur crédit. C'est une idée à exploiter. Le commerce de gros payant 2½ par cent de remise sur tout achat payé au comptant, nous ne voyons pas pourquoi le même avantage ne serait pas accordé par les marchands en détail à leurs clients. Pourquoi nos marchands épiciers de Montréal, n'essayeraient-ils pas de la mettre en pratique. Il ne faut qu'un peu d'initiative. Ce qui a fonctionné en Angleterre devrait aussi être un progrès dans ce pays. De l'énergie, et

la chose ira d'elle-même. Le marchand et le client en seront tous deux bénéficiés, et au lieu d'avoir un long compte à régler à la fin de chaque mois, on aura un balance à porter au crédit de chaque client au lieu d'avoir à réclamer de lui. La mise en pratique sera difficile au début, mais une fois adoptée, le budget de chaque famille y gagnerait beaucoup sous le rapport économique, car ne pas s'endetter c'est, dit le proverbe, devenir riche. En réglant tous les quatre mois au lieu de deux fois par année, on ajouterait beaucoup à l'intérêt que les clients auraient à adopter ce mode de transaction.

## PROTECTION DES MARQUES DE COMMERCE EN FRANCE.

Une poursuite pour contrefaçon d'une marque de commerce vient d'avoir lieu à Bordeaux. Un marchand d'eau de vie de la ville de Cognac nommé Robin apprit il y a quelque temps qu'un lithographe de la ville de Bordeaux venait de faire imprimer 5000 étiquettes semblables aux siennes. Il commença de suite des procédés contre lui comme faussaire, et l'on découvrit que l'ordre avait été commissionné par une maison de Valparaiso à laquelle les étiquettes étaient déjà expédiées. Une dépêche télégraphique fut transmise aux autorités du port et le colis fut saisi au débarquement. Comme ceux qui avaient été les instigateurs du faux se trouvaient hors de l'atteinte de la justice française, M. Robin institua une action contre le négociant et le lithographe qui viennent d'être condamnés chacun à trois mois de prison et conjointement à 3000 francs d'amende, de plus par ordre du tribunal le jugement a été publié dans un certain nombre de journaux. Si l'exemple de M. Robin était suivi et justice rendue comme elle vient de l'être en France, combien de boisons falsifiées disparaîtraient du marché de Montréal et du pays en général.

VINS. *Wines.*

(Suite.)

On divise tous les vins en trois grandes classes qui sont :

1o. Les *vins secs* sont ceux dont on fait le plus généralement usage; leurs qualités distinctives sont d'être légers, limpides, de ne rien laisser de pâteux dans la bouche, d'avoir une saveur légèrement astringente, une saveur particulière à chaque vignoble, qui permet aux gourmets d'en distinguer le cru: ces vins, rieux et de bonne qualité, sont très salutaires.—Les *vins généreux secs* sont ceux dans lesquels l'alcool prédomine (Espagne, Italie, Roussillon, etc.).  
2o. Les *vins liquoreux et doux* ou *vins de liqueur*, dans lesquelles une certaine quantité de matière sucrée a résisté à la fermentation; ils sont plus ou moins spiritueux; ils ont une consistance en quelque sorte siropeuse; leur saveur est douce; ils sont, en général, plus lourds et passent plus difficilement que les vins secs; ils ne peuvent servir de boisson habituelle (Alicante, Rota, Malaga, Frontignan, Lunel, etc.).

3o. Les *vins gazeux* ou *mousseux*, dans lesquels la fermentation a été suspendue à dessein, et qui contiennent de l'acide carbonique en dissolution (Champagne, Condrieu, Limoux, Nissart). En se dégageant, celui-ci donne naissance à une mousse blanche qui s'élève sur le vin et produit une effervescence que la viscosité du liquide rend lente à se dissiper. Les vins mousseux sont ordinairement blancs.

Les vins naturels renferment une matière colorante bleue et une matière colorante jaune; la nuance de liquide varie suivant que l'une ou l'autre de ces deux matières prédomine dans le mélange. Certains vins ont une teinte évidemment violette, ou d'une rouge violet foncé, comme les vins dits *teinturiers*, qui servent habituellement à colorer les vins de nuance trop pâle, ou les vins blancs qu'on veut changer

en vins rouges; d'autres ont une teinte rouge orangée dans laquelle on ne distingue rien de violet; il y en a de roses, pelure d'oignon. Le rouge qui s'écarte des teintes violacées pour se rapprocher du grenat, et, en vieillissant, de la nuance un peu jaunâtre dite *paillée*, est le plus parfait.

Pour le vin blanc on voudrait en quelque sorte absence de couleur, bien que des liquides excellents en ce genre soient d'un jaune très prononcé: l'Arbois, par exemple, dé-igné seulement par la dénomination de *vin jaune*. Le vin *rosé* offre une teinte légère et gracieuse qui se donne par artifice et sans inconvénient avec la baie de sureau.

Le vin est *corsé*, il a du *corps*, lorsqu'à une couleur prononcée il joint une grande force *visqueuse très sensible au palais, une certaine consistance, enfin le contraire d'un vin léger, sec, froid et aqueux.*—On le dit *droit en goût*, quand il n'a rien emprunté aux mélanges, et *franc de goût*, lorsque le terroir, les sùts, le contact prolongé de l'air atmosphérique ne lui en ont donné aucun qui soit étranger à sa nature.—Un vin *généreux* est celui qui, riche en perfections, produit un sentiment de bien-être, un effet sensiblement tonique, avec une quantité de liquide même très faible.—Un vin est dit *liquoreux*, quand il a conservé une agréable douceur que combat pas la présence marquée du tannin; dans cet état, en agitant le verre, on voit le vin couler lentement et par petites larmes sur les parois du vase.—Les vins *moelleux* glissent en quelque sorte sur le palais, et la langue, et n'y laissent aucune saveur styptique, comme font les vins *durs*.—Les vins *nerveux* ont leurs principes constitutifs si bien équilibrés, qu'ils résistent bien aux secousses du transport et aux influences atmosphériques, funestes aux liquides trop délicats.—La *srèze* désigne dans un vin bien fait et bien traité cette énergie savoureuse produite par une ensemble immédiatement appréciable de perfections. La *srèze* diffère du *bouquet*, en ce que celui-ci se dégage à l'instant où le vin est frappé d'air, qu'il n'indique pas la présence du spiritueux, et qu'il flatte plutôt l'odorat que le goût.—Les vins naturels, ne contenant aucune substance ajoutée, surtout n'ayant que leur alcool produit par la fermentation, laisse la bouche fraîche, sans aucune sentiment d'ardeur.—L'acide acétique, l'acide malique et la crème de tartre donnent au vin de la *verdure*.

On a formé cinq divisions principales dans lesquelles on range les divers goûts qui distinguent les vins français:

- 1o. Ceux de l'est ont le *goût de pierre à fusil*;
- 2o. Ceux du midi ont le *goût de cuit et de muscade*;
- 3o. Ceux du sud-ouest (Bordeaux) ont un *goût d'encens* lorsqu'ils sont fins, et un *goût de résine* lorsqu'on s'adresse aux vins communs;
- 4o. Ceux du sud-est (Bourgogne) ont un *goût de rose fanée*, analogue à l'odeur de la jeune tige d'églantier sauvage;
- 5o. Enfin, les vins de l'intérieur, de l'Orléanais et de la Touraine qui se distinguent par un *goût de framboise et de violette* quant aux rouges, et de *fleur de saule* quant aux blancs.

Le Vin est de toutes les boissons naturelles la plus employée dans notre pays. Il sert à la préparation des eaux-de-vie et alcools. Le vin de bonne qualité est un fortifiant. Le vin rouge est tonique, le vin blanc est diurétique et excitant. Le vin rouge de bonne qualité est un des meilleurs remèdes pour la guérison des plaies et des ulcères; il stimule les tissus et facilite leur cicatrisation.

La quantité d'eau contenue dans les vins ne peut être déterminée directement. On la trouve de la manière suivante: on fait évaporer au bain-marie une quantité connue de vin, de manière à obtenir un extrait de consistance pilulaire, que l'on pèse. Alors, en déduisant du poids total du vin la somme des poids de l'extrait et de l'alcool qu'on a trouvés, on a celui de l'eau. On peut admettre qu'un vin naturel laisse, en moyenne, 22 grammes d'extrait.

Le tableau suivant donne les proportions en volumes, d'alcool pur connu dans 100 parties de vin et de quelques autres boissons:

Whiskey d'Écosse .....	49,97
— d'Irlande .....	49,59
Rhum .....	49,38
Eau-de-vie .....	49,12
Génévre .....	47,47
Vin de Madère .....	20,43

— de Porto .....	20,22
— de Constance, blanc .....	18,17
— de Lacryma-Christi .....	18,12
— de Xérès .....	17,63
— de Constance, rouge .....	17,41
— de Roussillon .....	16,68
— de Grenache .....	16, " "
— de l'Hermitage, blanc (Drôme) .....	16, " "
— de Malaga .....	15,87
— de Sauterne, blanc (Gironde) .....	15, " "
— de Saint-Georges (Côte-d'Or) .....	15, " "
— de Chypre .....	15, " "
— de Barsac, blanc, 1er cru (Gironde) .....	15,75
— de Rivesaltes de 1837 (Pyrénées-Orientales) .....	14,60
— de Tavel, pelure d'oignon (Hauts-Garonne) .....	14, " "
— de Jurçon, rouge (Béarn) .....	13,70
— de Lunel (Hérault) .....	13,70
— de Bergerac, blanc .....	13,65
— de Claret (Bordeaux exporté à Londres) .....	13, " "
— de Champagne, non mousseux .....	12,77
— d'Alicante .....	12,69
— de Barsac, 2o cru (Gironde) .....	12,55
— de Graves (Gironde) .....	12,30
— de Tinto .....	12,24
— de Beauvais, blanc (Côte-d'Or) .....	12,20

Vin du Rhin .....	10,80 à 12, " "
Vin de Frontignan (Hérault) .....	11,80
— de Champagne, mousseux .....	11,77
— de l'Hermitage, rouge (Drôme) .....	11,33
— de Côte-Rôtie (Lyonnais) .....	11,30
— de Cahors, rouge .....	10 à 11
— de Volnay (Côte-d'Or) .....	11, " "
— de Mâcon, blanc .....	11, " "
— de Bordeaux, rouge, de 1841 (Gironde) .....	10,10
— d'Anjou, blanc .....	10, " "
— de Larose-Kirwan, de 1840 (Gironde) .....	9,85
— de Saint-Estèphe, rouge, de 1841 (dito) .....	9,70
— de Barsac, rouge, de 1841 (Gironde) .....	9,45
— de Château-Latour, rouge, de 1840 (dito) .....	9,33
— de Saint-Emilion, rouge, de 1841 (dito) .....	9,18
Cidre, le plus spiritueux .....	9,10
Vin de Léoville (Gironde) .....	9,10
— de Tokay, (Hongrie) .....	9,10
— de Pouilly, blanc .....	9, " "
— d'Entre-deux-Mers, blanc .....	9, " "
— de Château-Margaux, rouge, de 1840 (Gironde) .....	8,75
— de Château-Lafite, rouge, de 1840 (dito) .....	8,70
Ale de Burton .....	8,20
Vin de Duchâtel-Saint-Julien, rouge (Gironde) .....	8, " "
— de Mâcon, rouge .....	7,66
— de Chablis, blanc .....	7,33
Hydromel .....	6,73
Poiré .....	6,70
Ale d'Édimbourg .....	5,70
Cidre, les moins spiritueux .....	4, " "
Porter de Londres (brown-stout) .....	3,9 à 4,5
Bière de Strasbourg .....	3,5 à 4,5
Bière de Lille (rouge et blanche) .....	2,9 à 3, " "
Petite Bière de Londres .....	1, " " à 2, " "
Bière de Paris (petite et double) .....	1, " " à 2,5

Dans les vins, le dépôt a lieu pendant longtemps; le mouvement, la chaleur le favorisent. On conçoit, d'après cela, l'amélioration qu'acquiescent les vins de Bordeaux par le transport sur mer. Les vins se dépouillent aussi, en vieillissant, de la plus grande partie de leur matière colorante, et ils prennent une teinte qu'on désigne sous le nom de *pelure d'oignon*.

Lorsque le vin s'est bien dépouillé de sa lie, ou le colle, c'est-à-dire qu'on y introduit une certaine quantité de blancs d'œufs ou de colle de poisson. L'albumine ou la gélatine, coagulées par l'alcool et le tannin, entraîne avec elle, dans sa précipitation, toutes les matières en simple suspension qui troublaient la transparence du liquide, et notamment les restes du ferment, qui ne peut plus alors entretenir la fermentation.

Lorsqu'un vin est dépourvu de qualité, qu'il est dégénéré ou qu'il a un goût désagréable, on le mêle avec d'autre pour le rendre meilleur; et si l'on veut faire voyager des vins trop faibles ou trop délicats pour supporter le transport, on y ajoute des vins plus corsés qui leur donnent la force dont ils manquent. Cette opération se pratique dans les vignobles comme chez les marchands, mais plus souvent chez

ces derniers, soit pour établir des vins d'une qualité convenable à des prix modérés, soit pour satisfaire le goût des consommateurs. La connaissance parfaite des caractères de rapidité qui appartiennent aux différents vins ne pouvant s'obtenir que par suite d'une longue expérience, il en résulte que les personnes étrangères à la dégustation des vins sont souvent trompées sur cet objet.

**Vins astringents.**—Quelquefois les vins sont trop astringents, surtout dans les années où les fruits ont avorté en partie et lorsque l'on cuve long-temps avec la totalité de la rafle. On peut facilement amoindrir ce défaut en collant plusieurs fois le vin avec de la gélatine, qui élimine en partie le tannin, ou principe astringent, en formant avec lui un composé insoluble.

**Excès et défaut du couleur.**—Lorsque les vins contiennent une excès de matière colorante, les collages la diminuent beaucoup. Quand, au contraire, ils ne sont pas assez colorés, on y ajoute des vins très forcés en couleur, entr'autres ceux dits *teinturiers*.

**Trouble.**—Les vins se troublent souvent par une fermentation qui fait monter la levûre dans la liquide. Pour corriger cette maladie, il faut se hâter d'éclaircir le liquide au moyen d'un soufrage qui arrête la fermentation, et d'un collage qui entraîne les matières en suspension.

**Acidité.**—Un excès d'acide acétique se développe parfois dans les vins, et à tel point même qu'ils ne sont plus potables. Borsélius a proposé le moyen suivant pour enlever l'acide au vin devenu aigre. Il consiste à se servir d'un bon soufflet à long tuyau plongeant presque au fond du vase, et à souffler avec force. L'acide acétique, étant volatil, est entraîné par l'air; et si l'on opère assez long-temps, le vin s'en débarrasse complètement.—On peut aussi améliorer les vins aigres en y ajoutant du tartrate neutre de potasse, qui, avec l'acide en excès, forme de l'acétate et du bitartrate de potasse. Ce dernier sel se sépare spontanément, par le repos, à l'état cristallin.

**Graisse des vins.**—Les vins qui manquent de tannin, comme les vins blancs, perdent quelquefois leur fluidité, deviennent visqueux et filants comme du blanc d'œuf. Lorsqu'ils éprouvent cette sorte de fermentation visqueuse, on dit qu'ils sont *gras*. Cette maladie est due, suivant M. François, pharmacien à Nantes, à la présence d'une matière azotée la *glaiadine*, que l'on élimine en ajoutant une certaine quantité de tannin (environ 15 grammes pour 230 litres de vin), qui s'y combine et la rend insoluble.—On peut appliquer au même usage des sorbes (lorsqu'elles ont acquis leur maximum de développement et d'astringence avant leur maturité): à cet effet on les concasse, et on en met environ 500 grammes par barrique de vin de 230 litres. On se sert aussi quelquefois de noix de galle en poudre (50 grammes par pièce de 230 litres), ou de pépins de raisin pilés: toutes ces substances, insolubles et précipitées, doivent être séparées au moyen d'un collage.

**Goût de fût.**—Cette saveur désagréable, qui provient de moisissures développées sur les parois des tonneaux, est difficile à enlever. Ils faut transvaser le vin dans un tonneau bien propre et atténuer le mauvais goût en agitant le vin avec de l'huile d'olive (1 litre d'huile par pièce de 230 litres). L'huile essentielle à laquelle est due l'odeur spéciale, caractéristique de la maladie en question, se dissout en partie dans l'huile grasse qui vient surnager.

**Amertume.**—En vieillissant, les vins perdent parfois toute leur matière sucrée; on dit alors qu'ils *passent à l'amer*: on les améliore en les mélangeant avec des vins nouveaux et contenant encore beaucoup de matière sucrée.

**Vins tournés ou piqués.**—Lorsque dans le vin, surtout en tonneaux, il se forme des champignons, blanchâtres nageant à la surface, on dit que les vins sont *turnés* ou *piqués*. En arrosant les tonneaux avec de l'eau froide, ou même en introduisant de la glace dans chacun d'eux, on arrête cette altération.

**Vins bleus.**—Quelquefois les vins acquiescent une coloration brune ou bleuâtre; dans ce cas ils ont éprouvé une fermentation putride, par suite de laquelle une partie du tartrate de potasse s'est transformée en carbonate, dont la réaction alcaline altère la couleur du vin. On parvient à détruire cet effet en ajoutant au vin une quantité d'acide tartrique suffisante pour rétablir l'acidité et la nuance normales.

*A continuer.*



## Le Négociant Canadien

MONTRÉAL, JEUDI, 27 JUIN 1872.

### AVIS.

Le Bureau d'administration du NÉGOCIANT CANADIEN a été transporté dans la bâtisse au coin des rues St. Paul et St. Nicolas. Entrée, No. 10, rue St. Nicolas.

### L'INDUSTRIE CANADIENNE.

La question industrielle continue de préoccuper l'attention publique. Les hommes politiques, les publicistes, tous ceux, en un mot, qui s'intéressent à l'avenir du Canada tourment vers elle leur attention. On sent instinctivement qu'il y a ici quelque chose à faire.

Nous saluons avec plaisir cette réaction et nous en augurons bien pour l'avenir. Notre espoir reçoit des derniers événements de nouveaux et plus graves motifs. Il y a peu d'années que l'on commença de se convaincre que le Canada, et surtout la province de Québec, avait un avenir industriel très brillant. En jetant un simple regard sur une carte, on vit quels immenses pouvoirs moteurs étaient rendus inutiles, pour combien de fabriques de toutes sortes il y avait de place, et comme il serait facile pour les Canadiens de changer le rôle d'acheteurs contre celui de fournisseurs. Quelques hommes courageux et entreprenants se mirent à l'ouvrage, tentèrent un essai qui réussit en certains cas, mais qui fut malheureux en beaucoup d'autres.

La législation vint à leur aide, et en 1859 fut inaugurée une politique de protection incidente qui eut les meilleurs résultats. Les droits sur l'importation des objets fabriqués furent portés à 20 p. 100. Il surgit immédiatement une foule de fabriques et d'industries. La guerre civile qui éclata bientôt après aux Etats-Unis leur donna une nouvelle impulsion. Le traité de réciprocité permettait aux agriculteurs de vendre leurs produits aux prix les plus élevés sur les marchés des Etats-Unis. Et ce fut de 1859 à 1866 une période de prospérité sans exemple dans notre histoire.

Cependant le mouvement d'importations s'était ralenti, la production en avait diminué la nécessité, et les revenus du gouvernement ne suffisaient plus à rencontrer les frais de l'administration publique. La dette augmentée de plusieurs millions pour la construction des chemins de fer et des canaux, exigeait le service de gros intérêts.

Sir A. T. Galt, alors ministre des finances, pensa qu'il y avait un moyen sûr de remplir les coffres publics et que c'était d'abaisser les droits de 20 à 15 p. 100. L'expérience a prouvé qu'il avait calculé juste. Les importations prirent dès l'année suivante un développement très considérable, tandis que privée du marché américain, l'agriculture commençait à languir, à dépérir et l'émigration redoublait d'activité. Ce qui n'a pas empêché, bien entendu, les espérances du ministre des finances de se réaliser, de voir le revenu augmenter graduellement jusqu'à doubler en l'espace de six ans.

En un certain sens, la politique inaugurée a donc parfaitement réussi. Mais il est incontestable qu'une foule d'industries ont été paralysées, ou empêchées de naître, que l'essor de la

production a été arrêté, qu'elle est loin de suffire à la consommation et que d'année en année l'écart de l'importation avec l'exportation devient plus grand. Certaines industries ont trouvé pourtant une protection suffisante dans la taxe de 15 p. 100, et dans le haut prix que ces objets ont atteint aux Etats-Unis à raison des perturbations financières produites par la guerre civile. De ce nombre se trouvent entre autres, les manufactures de chaussures, qui sont peut-être l'exemple le plus frappant de ce que peut produire une protection intelligente, sans être excessive.

C'est donc avec raison que l'on dit que le commerce canadien est prospère. Mais ce serait une déplorable erreur de croire que cela suffit à faire la fortune d'un pays. La richesse nationale a trois grandes sources qui sont l'agriculture, l'industrie et le commerce. Elles doivent être développées parallèlement, par des moyens divers, mais harmonieux. Il n'y a pas d'antagonisme réel entre elles, surtout ici en Canada.

La première fournit les matières premières, la seconde les façonne, tandis que la troisième échange les produits, met les nations en relations constantes et leur permet aux unes et aux autres de se procurer ce qui leur manque. Une prospérité fondée sur l'une seulement de ces trois sources serait fort précaire et serait exposée à la ruine par suite d'un simple accident, tandis qu'appuyée sur les trois, elle est inébranlable.

C'est ce que l'on comprend mieux aujourd'hui. Aussi les esprits sérieux recherchent-ils ardemment une solution de ce difficile problème. Dans sa dernière session, le Parlement de Québec a chargé un comité d'étudier la question industrielle. Nous avons publié son rapport dans le temps.

Le parlement d'Ottawa n'a pas voulu rester en arrière : il a aussi nommé des comités spéciaux chargés de faire des études sur les questions agricoles et industrielles. Nous publions dans une autre colonne le second et le dernier rapport du comité des intérêts manufacturiers. C'est une pièce importante que nous recommandons à l'attention des lecteurs.

Les industriels dans toutes les parties de la Puissance ont été appelés à donner leur opinion sur l'état actuel de l'industrie, sur ses besoins et sur les mesures qui tendraient à lui donner de nouveaux développements. Nous avons eu accès à leurs réponses, et le sentiment qui domine, c'est que : 1o La concurrence anglaise est ruineuse, et que 2o notre marché est trop peu étendu pour permettre la création d'un certain nombre d'industries particulières, comme celle de la fabrication des machines, par exemple.

Il ressort de ce double fait, la nécessité de prendre des mesures pour 1o neutraliser la concurrence anglaise sans créer de monopole ; 2o prendre des arrangements pour agrandir le cercle de nos opérations chez nos voisins.

Le comité des intérêts agricoles a aussi fait rapport sur l'état de l'agriculture. Il se plaint d'un côté de ce que l'importation des grains que nous produisons est libre, tandis que de l'autre, le marché américain pour ceux que nous produisons plus facilement et pour nos animaux est fermé par des taxes extrêmement élevées. Les impôts prélevés aux Etats-Unis sur les produits agricoles et de la ferme sont une taxe sur le laboureur et déprécient d'autant ses produits, parce que le prix qu'il en obtiendrait si

leur exportation était libre serait le même qu'aujourd'hui.

Il suit donc que dans l'intérêt de l'industrie et de l'agriculture, deux choses sont nécessaires : La protection, d'un côté.

Un marché libre et plus étendu, de l'autre.

Or, toutes ces conditions se trouveraient réunies et tous les intérêts seraient conciliés par un traité de réciprocité basé sur l'uniformité du tarif. Nous avons traité cette question à plusieurs reprises, mais nous ne pouvons nous lasser d'y revenir, tant pour nous la chose est évidente. Nous sommes convaincus qu'un traité de réciprocité est absolument nécessaire à l'agriculture pour la raviver et lui permettre de faire des affaires profitables. Les industriels nous disent qu'un tarif plus élevé aurait pour résultat de multiplier les manufactures, d'employer une nombreuse population que l'émigration décime, de mettre la production au niveau de la consommation. Enfin le commerce a tout à gagner à multiplier ses relations avec nos voisins, à voir tomber les lois de navigation qui excluent nos navires des eaux américaines, et aussi la libre navigation des lacs et des canaux américains.

Or, tous ces avantages se trouveraient réunis dans un traité de réciprocité complet, et comme les Etats-Unis ne peuvent évidemment nous l'octroyer que si nous adoptons les mêmes lois fiscales qu'eux, il est évident que nous devrions être prêts à accepter cette solution politique et facile de toutes les difficultés.

Ce que nous demandons donnerait :

- 1o A l'agriculture le vaste marché américain.
- 2o A l'industrie la protection qu'elle réclame.
- 3o Au commerce un vaste champ nouveau, qu'il ne pourrait manquer de développer à son avantage.

Le commerce américain est tellement estimé que le Canada n'hésite pas à dépenser des millions pour l'agrandissement des canaux. S'il est si important tout embarrassé qu'il soit, que serait-il donc s'il était libre ?

Que les amis de la prospérité du Canada prennent donc pour mot d'ordre :—

CONCLUSION D'UN TRAITÉ DE RÉCIPROCITÉ COMPLÈTE AVEC LES ETATS-UNIS, BASÉ SUR L'UNIFORMITÉ DES TARIFS.

Si cela ne réussit pas, il est évident qu'il faudra que le Parlement accueille les suggestions du comité de l'industrie, car un intérêt aussi considérable ne peut rester longtemps en souffrance.

### INTÉRÊTS MANUFACTURIERS.

#### Second Rapport du Comité spécial.

Le Comité spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport sur l'étendue et l'état des intérêts manufacturiers de la Puissance, a l'honneur de soumettre son second rapport, comme suit :

Qu'en conformité aux instructions données par lui, des circulaires ont été expédiées aux principaux manufacturiers de la Puissance, avec les questions suivantes :

1. Combien d'établissements dans le Comté ou la ville où vous faites affaires manufacturent les mêmes produits ?
2. Depuis combien de temps sont-ils en opération ?
3. Quel est le montant du capital approximatif placé dans cette entreprise ?
4. Combien de personnes sont employées dans ces établissements ?
5. Pouvez-vous avec succès faire concurrence aux produits manufacturés à l'étranger, et si non pourquoi ?
6. L'industrie dans laquelle vous êtes engagé, a-t-elle été généralement profitable ?
7. L'imposition d'un droit plus élevé sur les produits que vous manufacturez aurait-elle une

tendance à stimuler le placement de capitaux dans votre industrie ?

8. Un plus fort placement de capital stimulerait-il le commerce, au point d'amener une trop grande production ?

9. Pendant quelle période votre industrie a-t-elle été la plus prospère ?

10. Exportez-vous quelques uns de vos produits, et sinon, dans quel pays et avec quel résultat ?

11. La demande pour vos produits est-elle égale à votre production ou à votre capacité de produire ?

12. De quel pays sont importées les marchandises qui viennent en concurrence avec les produits que vous manufacturez ?

13. Les intérêts industriels sont-ils affectés par la loi sur les brevets d'invention. Quelques changements seraient-ils désirables, et si oui, indiquez lesquels ?

14. Veuillez faire connaître au comité tous les autres faits qui peuvent lui être utiles, relativement à l'industrie que vous exercez.

En réponse à ces circulaires, nous avons reçu 232 réponses accompagnées de statistiques pour 736 établissements manufacturiers. De ces réponses, 156 sont de la Province d'Ontario, 62 de celle de Québec, 6 de la Nouvelle-Ecosse, et 8 du Nouveau-Brunswick.

Le capital placé dans ces établissements est de \$33,765,523, et le nombre d'employés qu'ils occupent est de 38,140.

Nous n'avons reçu aucune réponse d'un grand nombre de manufacturiers; mais le Comité n'a pas cru devoir différer, pour cette raison, la présentation de son rapport en vue de la prorogation de cette session du Parlement. Il est cependant convaincu qu'il a reçu des informations suffisantes pour lui permettre de former une opinion exacte de la condition et de l'importance des intérêts manufacturiers de la Puissance.

La période pendant laquelle ces intérêts ont été le plus prospères, a été celle qui a suivi la fin de la guerre aux Etats-Unis, époque à laquelle le coût de la production aux Etats, avait considérablement augmenté.

Depuis ce temps, les Américains ont été moins en mesure qu'auparavant d'inonder notre marché avec leur surplus de produits.

L'impression générale que le Comité a reçue des informations qui lui ont été ainsi fournies est : Que l'état présent de notre industrie manufacturière est en général assez satisfaisant, mais que si les effets manufacturés importés, payant maintenant un droit de quinze par cent étaient soumis à un droit de vingt par cent, un tel changement donnerait un grand élan à l'industrie manufacturière du pays.

Le Comité désire attirer l'attention sur d'autres particularités, qui, dans son opinion, méritent considération :

1. Les intérêts des Tanneurs d'après toutes les informations reçues, semblent être dans un état prospère, mais ceux engagés dans cette industrie protestent presque invariablement contre la grande exportation d'écorce de pruche et de ses extraits qui, comme ils le disent, menace dans un temps non éloigné de priver le pays de cet article de nécessité, si indispensable à leurs succès futurs. En vue de cette possibilité les tanneurs demandent l'imposition d'un droit sur l'exportation de l'écorce de pruche et de ses extraits.

L'on doit cependant remarquer que l'opinion des producteurs d'écorce sur ce sujet, n'a pas été obtenue par le Comité.

2. Les manufacturiers de cigares exposent, que la grande importation de cigares allemands et les droits de quarante cinq centins par livre seulement qui leur sont imposés, les mettent dans l'impossibilité de faire concurrence aux articles importés, et en conséquence nombre d'entre eux engagés dans cette industrie ont été obligés de discontinuer. Dans la ville de Montréal seule, quinze manufactures de cigares ayant à leur service un grand nombre d'employés, ont été obligées d'abandonner ce genre d'industrie, qui dans des circonstances plus favorables, pourrait être exercée avec profit. Les manufacturiers disent que si les droits étaient augmentés sur les cigares importés, l'on recommencerait de nouveau à les manufacturer dans ce pays avec la plus grande vigueur.

3. Les manufacturiers de cordages se plaignent que les arrangements du tarif actuel sont préjudiciables à leurs intérêts. Que tan-

dis qu'un droit de quinze par cent est prélevé sur l'article importé, le cordage en usage pour navires ou vaisseaux est admis libre. Le résultat est qu'une grande quantité est entrée libre de droits sous de faux prétextes. L'un des plus grands manufacturiers de cordages de la Puissance, M. Stairs, d'Halifax, préférerait au présent tarif un droit uniforme de cinq pour cent, à être collecté en toutes circonstances, et consentirait même à ce que ce droit minime fut remis, après que preuve aurait été faite que le cordage ainsi importé, et sur lequel les droits auraient été payés, auraient été employés *bona fide*, à l'équipement de navires ou vaisseaux. Le retrait des droits de quinze pour cent sur le chanvre battu aurait aussi l'effet de promouvoir et encourager cette branche d'industrie.

4. La manufacture de pianos et autres instruments de musique, devient un commerce d'une grande importance, et susceptible de grands développements. Le retrait des droits actuels sur toute la matière première en usage dans leur construction, tel que fil de laiton, bois de rose, etc., qui ne peuvent être produits dans ce pays, serait dans l'opinion des manufacturiers très favorable à cette industrie.

5. Les manufacturiers de laine se plaignent de ce qu'un drap de feutre fait principalement d'efflochage est admis libre de droits sur la prétention que c'est un feutre et non un tissu. L'on peut se servir de ce drap d'efflochage pour les mêmes usages que leurs gros draps et il vient directement en concurrence avec le leur.

6. Les manufacturiers de vinaigre exposent que quoique le présent tarif de dix centins par gallon semble leur être favorable, les faits prouvent le contraire pour les raisons suivantes: Le vinaigre le plus importé est nommé vinaigre de triple force. Ce vinaigre de triple force de manufacture française et allemande, peut porter trois gallons d'eau. Les droits donc, sur l'article ainsi réduit, ne serait que de 2½ par cent par gallon, tandis que l'article indigène est sujet à un droit d'accise de trois centins par gallon. D'après un communiqué reçu des principaux manufacturiers, l'on recommande fortement la nécessité d'une augmentation de droits de dix à vingt-cinq centins par gallon sur le vinaigre importé.

7. Le Comité regrette d'avoir à apprendre que les raffinerie de sucre qui, autrefois, donnaient de l'emploi à un grand nombre de personnes, et dans le commerce desquelles un fort montant de capital avait été placé, sont maintenant presque entièrement abandonnées. Le remède proposé est qu'une matière à bon marché, tel que la mélasse et les sucres de qualité inférieure non propres à la consommation soit admis à un taux de droits peu élevé. Les droits sur le sucre de qualité inférieure sont maintenant de dix à douze pour cent *ad valorem*, plus élevés que ceux sur le sucre raffiné en pains, et l'effet tel qu'allégué est de restreindre les approvisionnements de matière première et de décourager ceux qui sont engagés dans l'industrie des raffineries.

8. Le Comité désire aussi attirer l'attention sur les vastes dépôts de minerai de fer qui se trouvent dans cette Puissance, et il est d'opinion que quelques moyens devraient être adoptés pour tirer parti de cette immense source de richesses.

9. D'après une revue générale du sujet, votre Comité est d'opinion que la politique inaugurée dans ce pays en 1859, et généralement connue sous le nom de protection incidents, a été très avantageuse, et a favorisé et encouragé l'établissement de nos manufactures, et contribué à la prospérité générale du pays, et non-seulement il est désirable que cette politique soit continuée, mais il pourrait devenir opportun que le Parlement prit en considération l'extension du même principe.

Le tout respectueusement soumis,

CHARLES MAGILL,

Président.

Chambre du Comité, Vendredi, 7 Juin 1872.

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD DE MONTREAL.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord du Montréal a eu lieu à Montréal, mardi, 18 courant.

Le Président, Sir Hugh Allan, prit le sau-

teuil et M. DeBellefeuille, fut prié d'agir comme secrétaire.

Le Président donna la lecture suivante du rapport annuel :

#### Aux Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Fer de Colonisation du Nord de Montréal.

MESSIEURS.—C'est avec beaucoup de satisfaction que je vous soumetts le rapport de votre Bureau des Directeurs, de ses procédés depuis votre dernière assemblée annuelle, et je vous félicite sincèrement des progrès de cette entreprise importante depuis l'année dernière.

Les conseils indiqués dans le rapport de votre Bureau de Directeurs, à cette assemblée, ont été suivis et ont réussi si heureusement que la construction de votre chemin de fer est assurée. Le bureau a été organisé tel qu'indiqué dans le dernier rapport annuel, par l'élection de MM. Beaudry, Atwater, Mulholland, Ryan et moi comme membres. L'esprit libéral et entreprenant des citoyens de Montréal et de sa corporation a contribué à la passage d'un règlement autorisant de souscrire un million de piastres à votre compagnie, et le Maire de la Cité agissant en vertu de cette autorité, a maintenant souscrit ce montant. La paroisse et le village de Ste. Thérèse ont souscrit un autre montant de 25,000 piastres. La paroisse de St. André a aussi l'intention de souscrire la somme de vingt-cinq mille piastres, et demain, il y aura une assemblée à cet effet. La corporation du comté d'Ottawa, le 12 courant, a passé un règlement autorisant la souscription de deux cent mille piastres de fonds, ce vote sera pris le 9 juillet; et votre Bureau est assuré que les habitants de ce comté comprennent toute l'importance de l'entreprise, et qu'il n'y a aucun doute qu'ils appuieront le règlement de leurs votes.

Les autres municipalités, le long de la route, n'ont encore rien fait, mais votre Bureau attend avec confiance les souscriptions libérales de chacune de ces municipalités. En même temps, on est bien aise de vous rapporter les progrès faits dans les municipalités plus haut mentionnées; et votre Bureau n'a aucun doute qu'elles donneront leurs souscriptions comme elles ont l'intention de le faire. Et les montants promis par les autres municipalités, avec les souscriptions des actionnaires actuelles, excéderont le demi million de piastres que la compagnie doit obtenir des souscriptions municipales et particulières, avant de pouvoir se servir du million de piastres souscrit par Montréal.

Néanmoins votre Bureau a à déplorer l'obstacle que l'on a placé pour arrêter les progrès de cette route. Mais ces plans ont été déjournés, et le succès a surpassé notre attente; nous avons eu la majorité dans chaque quartier de Montréal. Ceux qui ont agi ainsi ne devaient pas supposer qu'aucun des citoyens de Montréal ne s'opposerait au sentiment populaire qui voulait cette construction.

Le progrès du commerce et la richesse de la Puissance ont donné naissance à plusieurs projets de chemin de fer l'année dernière, et ont promis à d'autres d'avancer avec rapidité. Quelques-unes de ces entreprises se rapportent immédiatement au progrès de votre chemin de fer et à la prospérité de Montréal. Ce sont les chemins de fer d'Ontario et Québec, le Pacifique Canadien et le chemin de fer de la Rive Nord. Le premier de ces chemins, comme vous le savez sans doute, s'étend depuis Ottawa, *via* Carleton Place, à Toronto, et va dans une telle direction que la portion du chemin de fer Canada Central, entre Carleton Place et la ville d'Ottawa, peut être utilisée pour cette partie de la distance. Et, comme le dit le règlement de la ville de Montréal, on demande que votre chemin de fer communique avec le Canada Central, à Ottawa. Cette extension jusqu'à Toronto mettra Montréal en possession d'une seconde ligne de chemin de fer atteignant cette ville, ainsi votre chemin de fer communiquera aux chemins de fer de l'Ouest et du Nord-Ouest des Etats-Unis, sans changement de la jauge. Le chemin de fer Ontario et Québec est donc très important à votre entreprise et à cette ville; je suis heureux de pouvoir vous informer que le chemin de fer a été organisé par une souscription d'une partie considérable de son fonds capital, et que les actionnaires m'ont fait l'honneur de m'élire leur Président. Cette

—communication, par tout le continent, sans danger de jauge, sera d'un grand avantage et d'une importance majeure, non seulement à votre chemin de fer (financièrement et commercialement parlant) mais encore à la ville de Montréal.

Une autre des grandes entreprises dont j'ai parlé, le chemin de fer du Pacifique, a aussi fait des progrès sensibles depuis votre dernière assemblée. Le Bill du Gouvernement accordant un subside de \$30,000,000 en argent et 50,000,000 d'acres de terrain, pour achever sa construction a été adopté, et deux compagnies ont été incorporées, lesquelles ont le pouvoir de conclure un contrat avec le gouvernement pour le construire et l'exploiter. Une de ces dernières représente virtuellement les intérêts de la Province de Québec, des Provinces d'en Bas et de la Vallée d'Ottawa. Elle a été organisée sur le principe que la Vallée d'Ottawa offre la route la plus directe et la plus naturelle à la mer, et qu'en reliant le Pacifique avec la navigation océanique de Montréal, son terminus sera virtuellement en cette cité, au lieu de la partie non colonisée située près du Lac Nipissing. Ce projet, naturellement appuie votre entreprise, car c'est par votre chemin de fer que le trafic du Pacifique atteindrait Montréal à la tête de la navigation océanique, et la population de ce pays, ainsi que votre Bureau le croit, a le droit de s'attendre à ce que non-seulement le gouvernement n'autorise pas que l'on s'écarte de cette ligne, mais que même le contrat pour la construction et l'exploitation du Chemin du Pacifique ne soit confié qu'à une compagnie dont les intérêts la forceront de suivre la trace que la nature lui a indiquée.

Une grande compagnie formée en partie dans la Province de Québec, sous le nom de Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique Canadien, nous semble réunir ces conditions, et le Bureau espère qu'il ne sera épargné aucun effort, par nous, par la Province de Québec en général, et par les habitants des Provinces Maritimes et de la Vallée de l'Ottawa, pour s'assurer que le grand projet du Pacifique ne sera confié à aucune compagnie dont les intérêts commanderaient d'établir une connexion avec le Bas-Canada, autrement que par la Vallée de l'Ottawa, avec un accès indépendant à Montréal. Et dans le but d'exécuter cette connexion, votre Bureau a donné avis public de son intention de s'adresser au Parlement pour étendre sa charte depuis la Rivière Creuse jusqu'à tel point sur la ligne du Pacifique projetée, ou à son terminus, comme cela pourrait être le plus avantageux. Le contrat du Chemin de Fer du Nord a été donné, et cette voie sera un grand avantage pour votre entreprise, lorsqu'elle sera terminée.

Votre Bureau envisage la situation actuelle comme de la plus grande importance pour les intérêts de votre chemin de fer et ceux de la cité de Montréal, lesquels sont inséparablement liés entre eux. Et il espère que l'entreprise inaugurée par cette compagnie et que les municipalités des villes et locales ont déjà si libéralement appuyée, sera le débouché du commerce de toute la partie Ouest du continent pour arriver à Montréal et qui attirera l'énorme trafic que devra développer la construction du Pacifique Canadien. La cité de Montréal a mérité par son vote les avantages que sa position lui offrira, et nous croyons être justifiable d'espérer que le succès financier de la Compagnie sera aussi certain que celui de vos efforts pour assurer sa construction. Il ne reste qu'à hâter la marche de l'entreprise avec toute l'énergie possible, afin d'assurer à notre cité et à notre compagnie les avantages qui nous semblent si évidents.

Aujourd'hui, il est de votre devoir d'lire huit Messieurs d'entre vous comme Directeurs de votre Compagnie. Le nombre des membres de votre Bureau est limité à 11 : de ce nombre, trois sont nommés par le gouvernement de Québec. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que le gouvernement a choisi pour membres de votre Bureau : les Hons. M. Ouimet et Archambault et M. Ch. A. Leblanc. Ainsi, vous ne devez pas rélir ces Messieurs. La Cité de Montréal, aussi, d'après les conditions de son règlement, a le droit de nommer deux membres de son Conseil, outre le Maire, pour siéger comme directeurs du Bureau, et l'on m'a donné avis que M. M. Bernard et David avaient été choisis. Ainsi, ces Messieurs, et

Son Honneur le Maire Coursol, sont membres de votre Bureau.

En terminant, je désire vous exprimer les obligations du Bureau envers le Directeur-Gérant, le Secrétaire et l'Ingénieur en Chef de la Compagnie, pour leurs services pendant l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis,

HUGH ALLAN,  
Président.

Sur motion de M. Mulholland, secondé par Monsieur Beaudry, le rapport est approuvé et adopté.

M. M. Leggo et Leblanc sont priés d'agir comme scrutateurs, et les Messieurs suivants sont unanimement élus Directeurs pour l'année courante, savoir :

Sir Hugh Allan, J. J. C. Abbott, Louis Beaubien, Henry Mulholland, J. B. Beaudry, P. S. Murphy, M. P. Ryan, et James McLaren, de Buckingham, Ecsr.

A PROPOS D'ÉMIGRATION.

Nous avons, il y a quelque temps, publié un article à propos d'émigration, dans lequel nous disions que dans leur pays, les Canadiens se refusaient à faire ce que dans les Etats ils faisaient presque de gaieté de cœur, et souvent, pour une rémunération moindre que celle qu'ils obtiennent ici. A l'appui de notre dire, nous empruntons à une correspondance adressée au Pionnier de Sherbrooke, par M. J. B. Richard, qui est actuellement à Winnipeg, Manitoba, pour juger personnellement du pays, le passage suivant :

Un peu plus loin, entre Jackson et Kalamazoo, je rencontrais un autre prêtre catholique, le Révérend père Capon, curé de Kalamazoo, diocèse de Détroit. C'est un prêtre français, depuis quarante ans aux Etats-Unis, âgé de cinquante ans environ, et à l'air vénérable. Ce monsieur m'a dit qu'il avait dans sa mission, des Allemands, des Irlandais, des Français et des Canadiens. Ce qu'il m'a dit des Canadiens m'a fait beaucoup de peine, et malheureusement, c'est ce que j'entends dire des Canadiens partout ; on m'a dit qu'il y en avait dans les lieux que j'ai traversés, dans le Michigan, l'Illinois et le Minnesota. Le père Capon m'a dit : " Vos compatriotes, dans ma mission, sont bien " malheureux. Ils sont ordinairement fort " ignorants, et par conséquent méprisés des " différentes nations, au milieu desquelles ils " vivent. On les emploie ordinairement dans " les travaux les plus durs, mais comme ces " travaux là ne sont presque jamais beaucoup " payés, ils sont pauvres et misérables. Un " grand nombre ont perdu leur foi et mis en " oubli les pratiques de leur religion. " Si " j'étais curé en Canada, " m'a-t-il encore dit, " je ferais si bien que pas un canadien de ma " paroisse ne viendrait de ce côté ici."

EXPLOITATION DES FORETS.

Le nombre des billots sortis l'hiver dernier du Nord-Ouest d'après un rapport soigneusement préparé est à peu près comme suit : billots du Minnesota, sur la rivière Mississippi, 350,000,000 ; billots du Wisconsin, sur la rivière Sta. Croix, 250,000,000 ; sur la rivière Chippewa, 350,000,000 ; sur la rivière Noire, 300,000,000 ; sur la rivière Wisconsin, 250,000,000 ; sur la Rivière du Loup, 250,000,000 ; aux environs de la Baie Verte et du Lac Michigan, 2,200,000,000 ; total de billots coupés, 4,550,000,000. Restés de l'année dernière sur la rivière Wisconsin, 75,000,000. De ce montant, 1,250,000,000 sont destinés au marché de Chicago, et 1,775,000,000 pour les marchés du Mississippi, l'Ouest et du Sud ; le reste allant à Toronto et aux marchés de l'Est. Le produit total de billots coupés dans l'Etat du Maine, est d'environ 700,000,000 de pieds. De ce montant, les marchands de bois du Kennebec ont coupé 110,000,000 de pieds—la plus grande quantité quantité

qui ait jamais été coupée. Les marchands du Penobscot ont coupé au moins 225,000,000. La plus grande partie de ces bois est de pruche.

UNE QUESTION DE RESPONSABILITÉ.

Paris-Journal a reçu d'un villageois la lettre que voici et qu'il transcrit dans toute sa pureté :

Supposé qu'un homme passade un bateau, il attache son bateau avec un lien, une cord trée avec de la poaille, et s'en va. Putard, igna personne su la route, mais v'là carive une vache qui entre dans le bâteaux ; al fait plusieurs tours sur alle mèm, apérçoi le lien de poaille, le mange, et va se pôm'ner à ladôrive et el' bateau el' vache, qui tous deux, l'un portant l'autre à une certaine distance, chavirent ; ni l'un ni l'autre non pue s'artrouver de depui.

Maintenant, moasieu' le journaliste, l'homme à la vache doit-i payer le bateau ? ou ben est-ce l'homme au bateau qui doit payer la vache ?

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs surtout des marchands de la campagne, sur les annonces du Dr. Crevier, que nous publions aujourd'hui dans nos colonnes. Nulle famille ne devrait être sans ce spécifique. La découverte du Docteur Crevier est le fruit de longues études. L'expérience a démontré l'efficacité de son remède contre le choléra. De nombreux certificats des hommes de science, et autres personnes de la plus haute respectabilité, viennent témoigner de la véracité de ce qu'il promet à ceux qui usent de ses gouttes anti-cholériques. Le Docteur Crevier est un savant modeste, le soulagement des maladies dont est affligée l'humanité, a été le rêve de toute sa vie. Après de longues années de travail et d'expériences, le Docteur se présente aujourd'hui devant le public, avec une des plus grandes découvertes de nos jours en médecine, un remède infaillible contre le choléra. Comme Canadiens, nous félicitons notre compatriote sur son succès, nous espérons que le public lui saura gré des sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits, et qu'il lui accordera l'encouragement, la confiance et la considération dus au vrai mérite.

—On se fera une idée de l'immense quantité de thé consommée dans le Royaume-Uni, en lisant les détails suivants, empruntés à un rapport récemment publié par le Parlement, sur la consommation du thé en Angleterre, pendant le siècle présent, le montant de droits payés sur cet article, et les quantités exportées. En 1801, la quantité consommée dans le Royaume-Uni a été de 23,730,150 livres ; droits payés en moyenne par livre par chaque consommateur 1s. 2½d. ; moyenne du prix par livre, droits compris 4s. 2½d., quantité réexportée 817,938. La population s'élevait alors à 15,828,000, et la quantité moyenne consommée par chaque individu était de 1 lb. 8 oz.

La consommation varia peu pendant les vingt années suivantes, mais depuis elle augmenta énormément. En 1871, avec une population de 31,513,000, la quantité consommée fut de 123,401,889 livres ; moyenne des droits payés par le consommateur 6½d., moyenne du prix par livre en entrepôt 1s. 4½d. ; moyenne du prix par livre, droits compris, 1s. 10½d. ; quantité réexportée, 42,011,807 livres. La quantité consommée par chaque individu est maintenant de 3 livres 15 onces par année.

VAISSEAU AU LONG COURS DANS LE PORT, 26 JUIN 1872.

S S Yicksburg, 1597 tons, Glasgow.
S S Stralbtay, 798 tons, Glasgow
S S Caspian, 1717 tons, Liverpool
S S Athol, 1076 tons, Liverpool
S S Georgia, 427 tons, Pictou, N.S
S S Hibernian, 1,727 tons, Liverpool
S S Tiber, 1,412 tons, Pictou
S S Wolf, 353 tons, Cow Bay
Navire Oneida, 1,154 tons, Glasgow
Navire Clara Killam, 833 tons, Rotterdam
Barque Kinrara, 637 tons, Anvers
Barque Nordstjernen, 345 tons, Pernambuco
Barque Wenonah, 669 tons, Three Rivers
Barque Arbutus, 318 tons, Palerme
Barque Smile, 281 tons, Charente
Barque Matilda Hillyard, 588 tons, New York
Barque Albertine, 585 tons, Brême
Barque Mexican, 520 tons, New York
Barque Groshertzogin Anna, 298 tons, Rotterdam
Barque Ruby, 551 tons, Anvers
Barque Louisa, 356 tons, Anvers
Barque Lake Constance, 500 tons, Londres
Barque Prudentia, 369 tons, Charente
Barque Offspring, 257 tons, Newcastle
Barque Nellie May, 699 tons, New York
Barque Leonide, 696 tons, Glasgow
Barque Mary Ada, 328 tons, Charente
Barque Belle, 263 tons, Brême
Barque Aspirant, 361 tons, Swansea
Barque Heugist, 518 tons, Pictou, N.S
Barque Comus, 366 tons, Dublin
Barque Lady Love, 494 tons, Liverpool
Barque Rivoli, 405 tons, Barbade
Barque Germania, 318 tons, Anvers
Barque Memento, 463 tons, Middleboro
Barque Skiddaw, 680 tons, Glasgow
Barque Geo. Peabody, 693 tons, Newark, N.J
Barque Mary Fry, 986 tons, Middlesborough
Barque Khedive, 394 tons, Charente
Barque Lady Cecilia, 460 tons, Liverpool
Barque Beulah, 747 tons, Québec
Barque Loraine, 315 tons, Barbade
Barque Speculator, 747 tons, Ardrossan
Barque Rio de la Plata, 647 tons, Pictou, N.S
Barque Maranham, 247 tons, Pernambuco
Barque Morocco, 666 tons, Newport
Barque Maria Wakefield, 361 tons, Charente
Barque Memoria, 366 tons, Cardiff
Barque Evangelina, 325 tons, Pictou
Barque Katie McDonald, 447 tons, Pictou
Barque Sylvan, 306 tons, Liverpool
Brig Carolina, 102 tons, Oporto
Brig Rio Yonga, 194 tons, Oporto
Brig Fido, 222 tons, Cadix
Brig Friends, 289 tons, Middleboro
Brig Demetrius, 289 tons, Sunderland
Brig Beaver, 181 tons, Barbade
Brig Ritchard, 143 tons, Cadix
Schr Catharine Royal, 115 tons, Sydney, C.B
Schr Marie Anna, 62 tons, Anticosti
Schr Elizabeth, 62 tons, Anticosti
Schr Lady Elgin, 95 tons, Anticosti
Schr Amelia, 117 tons, Havre de Grâce
Schr Nova Scotian, 49 tons, New Carlisle
Schr N. D. de Boscours, 83 tons, from Pictou, N.S.

PRIX COURANTS  
DU  
MARCHÉ DE MONTRÉAL

Denrées Coloniales, Produits Européens et Asiatiques, Produits Chimiques, &c., &c.

Les prix cotés sont ceux des importateurs, par forte quantité. Les acheteurs en petites quantités ne doivent pas s'attendre à acheter aux prix cotés, mais à payer une légère avance pour couvrir les frais d'emmagasinage, charroriage, assurance, &c., &c. Les prix sont sujets aux fluctuations du marché.

CAFE VERT—

Rio, ordinaire..... par lb.	\$ c.	\$ c.
" bon .....	Nomin.	
" choix .....		
St Domingue.....		
Costa Rica.....		
Jamaïque.....		
Langayra.....		
Maracaibo.....		
Ceylan.....		
Java.....	30	35
Mocha.....		

CHOCOLAT—

Epps & Cie..... par lb.	40
Fry.....	50
Menier.....	50
CAO..... par lb.	37 1/2
CHICOREE—	
Barry..... par lb.	10 1/2
Taylor.....	12 1/2
CHANDELLE—	
Siamcoctique de Belmont. par lb.	22 à 24
Paraffine.....	27 1/2
Française.....	23 1/2
CIRAGES—	
Day & Martin, bout..... par douz.	2 80 à 3 00
" 1/2 bout.....	1 60 à 1 75
American, No. 1.....	24
" No. 2.....	29
" No. 3.....	37 1/2

CIGARES—

Allomands..... par 1000.	12 00 à 17 00
Havane.....	30 00 à 60 00
Cheront de Manille.....	22 50 à 26 00

DROGUES & TEINTURES—

Alun..... par 100 lbs.	2 00 à 2 25
Arrowroot..... par lb.	20
Acide Muriatique.....	5
Acide Oxalique.....	30
Acide Sulphurique.....	34
Borax.....	25
Bi Carbonate de Soude, par baril de 112 lbs.	5 30
Bois de Campêche..... par 100 lbs.	2 25
Bois de Nicaragua.....	2 25
Crème de Tartre, cristaux..... par lb.	28
Do. moulue.....	25
Couperose..... par 100 lbs.	1 00
Chlorate de Chaux.....	4 00
Camphre..... par lb.	45
Cochénille.....	75
Extrait de Bois de Campêche Do. lbs.....	10
Do. 1/2 lbs.....	12 1/2
Do. 1/4 lbs.....	14
Guarance..... par lb.	13 1/2
Indigo de Madras.....	85
Do. Manille.....	75
Gomme Arabique, 1ère.....	35
Do. 2nde.....	30
Do. Copale.....	12
Do. Shellac.....	35
Senné.....	20
Sel Epsom.....	2 1/2
Soufre on Fleur.....	3
Do. Canon.....	2 1/2
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 25
Salpêtre..... par baril.	10 50
Vitriol Bleu..... par lb.	6

EPICES—

Cannelle..... par lb.	25 à 30
Clous de Girofle.....	15
Gingembre d'Afrique.....	12 1/2
Do. Jamaïque.....	19
Macis.....	1 60
Muscade.....	80
Montarde de Wix.....	17 1/2
Do. do. bout..... par douz.	4 40
Do. do. 1/2 do.....	2 60
Do. de Taylor..... par lb.	17
Do. Keon.....	17
Do. Colman.....	17
Do. Française..... par douz.	2 00
Piment..... par lb.	7
Poivre noir.....	15 1/2
Do. blanc.....	30
Do. de Cayenne.....	15

EMPOIS—

Satin de Berger, 1 lb..... par lb.	11 1/2 à 13 1/2
Do. do. 1/2 lb.....	
Do. do. 1 lb.....	
Do. de Riz, 1 lb.....	11
Do. do. 1 lb.....	13
Do. do. 1 lb.....	
Glenfield.....	16

FRUITS—

Amandes du Languedoc..... par lb.	13 à 14
Do. Jourdain.....	16
Do. Provençe.....	10 1/2
Do. Princessa.....	18
Do. Tarragone.....	12 1/2
Do. Sicile.....	11 1/2
Dates.....	7
Figues de Smyrne.....	12 1/2
Do. Malaga.....	7
Noix de Bresil.....	7
Do. Grenoble.....	7 1/2
Do. Cahors.....	7
Do. Bordenaux.....	8
Noisettes de Sicile.....	8
Do. Barcelone.....	8 1/2
Prunes d'Ente..... par boçal.	55
Do. de Turquie..... par lb.	6
Raisins sur couche..... par boîte.	1 00
Do. do.....	1 00
Do. do.....	1 10
Do. London Layers..... par boîte.	2 75
Do. Soleil.....	3
Do. Corinthe..... par lb.	6 1/2
Do. Valence.....	6 1/2
Fruits au Siroc..... par douz.	2 50
Do. à l'Eau de Vie.....	3 00

HUILE D'OLIVE—

Bucgalupi, gout..... par cnisse.	2 80
Do. do.....	3 25
Barton & Guostier, bout.....	7 50
Do. do.....	8 50
Pugot.....	2 80
Do. do.....	3 25
Possel.....	2 75
Do. do.....	3 25
Do. do.....	4 00
Do. do.....	3 00
Do. en fûts.....	1 05

MELASSE—

Barbade..... par gallon.	35 à 36
Centrifuge.....	19
Cuba.....	24
Demerara.....	35
Moscovado.....	38
Nouvelle Orléans.....	Manque
Porto Rico.....	35
Terrée.....	20

MARINADES—

Cross et Blackwell..... par douz.	2 60 à 2 70
Joyce.....	1 90
Tbin.....	1 90
Pigott.....	Manque

PATES—

Vermicelle de Coupain d'Aix par lb.	12 à 12 1/2
" Bordenaux.....	12 1/2
Macaroni de Coupain d'Aix.....	11 1/2
" Bordenaux.....	12 1/2
Sagou..... par lb.	5 1/2
Tapioca.....	7

RIZ—

Do Patna..... par 100 lbs.	Manque.
Rangoon.....	4 20 à 4 40
Arrecan.....	4 40

SAVON—

Do Castillo..... par lb.	8 1/2 à 9
Brown Windsor.....	14
Liverpool.....	3 1/2

SUCRES—

Centrifuge..... par lb.	9 1/2 à 9 1/2
Moscovado.....	9
Do Cuba.....	9 1/2
Demerara.....	Manque
Porto Rico.....	9 1/2
Raffiné Ecossais.....	10
" Ançlais blanc.....	11 1/2
" en morceaux.....	12 1/2

SEL—

Gros de Liverpool..... par sac	65 à 67 1/2
Fin.....	72 1/2
Factory Filled.....	1 55
Fin de Table..... par douz.	1 25
d'Hyères..... par minot	Manque

TILE—

Gunpowder.....	Nomin.
Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

IMPRÉMAT—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

YOUNG HYSO—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

HYSO—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

JAPONAIS—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

TWANKAY—

Bon ordinaire à bon..... par lb.	
Commun à bon.....	

SOUCHONG AND COGOU—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

OLONG—

Extra fin à choix..... par lb.	
Bon ordinaire à bon.....	
Commun à bon.....	

VINAIGRE—

Do Bordenaux..... par gallon.	35 à 37 1/2
Marseille.....	32 1/2
Malt.....	37 1/2
Bohman..... par demi-gallon.	2 20

T. B. A. C. manufacturé par quantité de 25 boîtes on 50 de boîtes on douane—

Fancy bright..... par lb.	0 46
Bright.....	0 30
Muhogany.....	0 17 1/2
Bright.....	0 17 1/2
Noir à shiquor, sucré.....	0 17 1/2
Marin.....	0 17 1/2
Victoria.....	0 17 1/2
Petit favori.....	0 17 1/2
Diamant.....	0 17 1/2
Prince de Galles, No. 1 et 2.....	0 16 1/2
" No. 2, 3 et 4.....	0 14 1/2

DIVERS—

Bleu de Cponay, billes..... par lb.	14 à 17
Do. do. boutons.....	5 1/2
Do. Victoria Laundry.....	12 1/2
Briques de Bath.....	27 1/2
Bouteilles Française à vin, p. grosso.....	Manquent.
Do. An-laise à bière.....	6 25
Do. Champagne do.....	Nomin.
Do. Anglaise à porter.....	6 00
Anis..... par lb.	12 1/2
Bouchons à Bière..... par grosse.	25
Do. à Vin.....	35
Do. à Soud.....	65
Colle forte Anglaise..... par lb.	15
Ficelle de couleur.....	22 1/2

Alcalis, Comestibles et Produits de la Ferme, &c.

AICALIS—	\$ c.	\$ c.
Potasse, 1ère..... par 100 lbs.	7 35	8 00
" 2nde.....	6 60	0 00
Perlasse, 1ère.....	9 85	0 00
" 2nde.....	9 00	
COMESTIBLES—		
Beurre, choix..... par lb.	17	19
" bon ordinaire.....	14	16
" ordinaire.....	11	12
" infémeur.....	9	10
" Kamouraska.....	Manque.	

Bacon .....	Manque.	
Epaules .....	Manque.	
Bœuf Mess. .... par Tierce	19 00	19 25
Prime Mess. ....	14 00	15 01
Fromage, bon ordinaire .....	12 1/2	13
Jambon, vert fumé .....	11	12
Lard, Mess. .... par quart.	15 00	15 25
Mess mince .....	13 75	14 00
Prime Mess. ....	Nominal.	
Prime .....	Nominal.	
Extra Prime .....	Nominal.	
Saindoux .....	10	10 1/2
<b>FARINES—Par quart de 196 lbs.</b>		
Supérieure extra .....	Nominal.	
Extra .....	6 80	6 85
Fancy .....	6 60	6 85
De Blé de l'Ouest .....	Nominal.	
Canada .....	6 25	6 35
Canal Welland .....	Nominal.	
Forté pour Boulanger .....	6 40	6 75
Superfine No. 2 .....	5 75	5 80
Fine .....	5 40	5 50
Middling .....	4 25	4 40
Pullard .....	3 59	3 75
Farine en poche par 100 lbs.	3 20	3 25
D'avoine .....	Nominal.	
<b>GRAINS—</b>		
Blé de Prin. .... par 60 lbs.	Nominal.	
Bianco d'hiver .....		
Rouge d'hiver .....		
Milwaukee, No. 1 .....		
No. 2 .....		
Chicago, No. 1 .....		
No. 2 .....		
Orge .....	par 48 lbs.	Nominal.
Pois .....	par 56 lbs.	85
Avoine .....	par 52 lbs.	32
Mais .....	par 56 lbs.	38
Graine de Lin .....	par 60 lbs.	Nominal.
do Mil .....	par 45 lbs.	82 1/2
do Tréfle .....	par	39

**Productions et Manufacture Indigènes.**

Anis .....	par lb.	0 12 1/2	0 13
Allumettes Fady .....	par caisse.	4 40	5 00
Béquet .....		4 25	4 50
Béique .....		4 25	4 50
Bains en lait, No. 0 .....		3 80	
No. 0 .....		3 20	
No. 1 .....		3 05	
No. 1 .....		2 80	
No. 2 .....		2 25	
No. 3 .....		1 95	
en cordes, No. 1 .....		2 45	
No. 1 .....		2 00	
No. 3 .....		1 70	
Hurl, No. 0 .....		3 95	
No. 1 .....		2 55	
No. 2 .....		1 90	
Biscuits à la Reine .....	par lb.	0 15	
au Vin .....		0 09	
Sucrés .....	0 7 1/2	0 08 1/2	
Pic-Nic .....	0 9	0 12 1/2	
Mélés .....		0 15	
Brosses à plancher .....	par douz.	1 00	2 50
à soulier .....		0 60	1 50
à mine .....		1 00	1 50
Cire blanche .....	par douz.	0 60	0 45
jaune .....		0 25	0 28
Cirage, No. 1 .....	par grosse.	2 50	3 00
No. 2 .....		3 00	4 00
No. 3 .....		4 00	2 7 1/2
Chandelle Paraffine blanche .....	par lb.	25	30
colorée .....		27 1/2	30
Snif .....		11	
Cigares (tabac de la Havane) .....	par 1000	27 50	35 00
Cable à licou .....	par lb.	12 1/2	15
merlins .....		12 1/2	15
grs lns .....		12 1/2	15
Cordes, 48 pieds .....	par douz.	1 20	
60 .....		1 50	
72 .....		1 70	
100 .....		2 40	
Empois, blanc .....	par lb.	8 1/2	8 1/2
demi-bleu .....		8 1/2	8 1/2
bleu .....		8 1/2	8 1/2
satén .....		10 1/2	11
Blé d'Inde .....		10 1/2	11
Epingles en bois .....	par boîte.	90	1 20
Huile de Loup-marin (nouveau procédé) .....	par gallon.	72 1/2	75
blanche .....		67 1/2	70
huile .....		62 1/2	65
brune .....		Manque.	
Bains bruts .....		55	57 1/2
M. rue .....		75	77 1/2
Lin crue .....		80	82 1/2
bouillie .....		1 35	2 10
Houblon .....	par lb.	1 35	2 10
Lavase en bois .....	par douz.	2 80	2 25
zinc .....		3 60	3 75
Mastique .....	par 100 lbs.	3 60	3 75
Mine de Plomb, Dôme .....	par grosse.	90	2 50
Pipes .....		90	2 80
Poudre Allemande .....	par 2 douz. lbs.	70	2 00
4 5 oz. ....		85	
4 3 oz. ....		87 1/2	
Poudre Cook's Favorite .....	5 oz.	70	2 25
Cook's Friend .....	16 oz.	70	2 40
Petrole .....	par gallon.	0 32 1/2	0 35
Papier à enveloppe petit grand-four .....	par 1000.	0 25	0 75
Savon commun .....	par boîte 60 lbs.	1 40	
brun ordinaire .....	par lb.	0 05	0 04 1/2
marque de la couronne .....		0 05	0 05 1/2
blanc .....		0 04 1/2	0 05 1/2
toilette .....	par douz.	0 30	0 75
Sel de Goderich .....	par quart.	1 25	1 40

Seaux, 2 cereales .....	2 00	2 10
3 .....	2 25	2 35
Sirap Standard .....	per gallon	Manque.
Golden .....	0 48	0 50
Miel .....	0 77 1/2	0 80
Ambre .....		
Sucre jaune, No. 2 .....	Selon échantillon.	
No. 3 .....		
Sucre blanc raffiné .....	par lb.	0 12 1/2
casé .....		0 13 1/2
en poudre .....		0 13 1/2
pour confiseur .....		0 14

**Chaussures, Cuirs et Peaux.**

<b>Ouvrages pour Hommes.</b>		
Bottes Napoléon semelles rapportées .....	3 00	
en taure .....	2 20	
en vache No. 1 .....	2 15	
No. 2 .....	2 10	
Demi-bottes buff et en vache D. S. et S. S. ....	1 90	
Waterloo No. 1 .....	1 10	
2 .....	1 00	
Brogans No. 1 .....	1 00	
2 .....	95	
Cong. buff cousues à la main .....	2 50	
veau canadien .....	2 75	
Français .....	3 00	
kid .....	3 00	
buff chevillées, semelles rapportées .....	1 80	
D. S. et S. S. ....	1 70	
kid de vache chevillées D. S. et S. S. ....	1 80	
chèvre anglaise cousues .....	3 00	
buff cousues à la machine .....	2 90	
veau .....	reclaquées. 2 75	
Souliers à oreilles buff et vache D. S. S. S. ....	1 15	
lacs vache D. S. ....	1 00	
Cong. prunelle cousues à la machine .....	1 70	
Pantoufles tapis .....	25	

<b>Ouvrages pour Garçons.</b>		
Bottes en taure semelles rapportées 1 1/2 .....	1 60	
Nap .....	1 70	
Nap Union .....	1 60	
Cong buff .....	1 30	
D. S. ....	1 24	
Brogans en vache D. S. ....	85	
Bals union semelles rapportées .....	1 25	
<b>Ouvrages pour Enfants.</b>		
Bottes taure sem. rap. bouts en cuir, 9 1/2 .....	1 30	
Nap .....	1 45	
Nap union .....	1 40	
Cong buff semelles rapportées 9 1/2 .....	1 00	
Bals union .....	1 00	

<b>Ouvrages pour Femmes.</b>		
Bals buff dentelées, hautes, D.S. et S.S. p.m. ....	1 15	
union dentelées, hautes D.S. et S.S. ....	1 10	
cuir grainé .....	1 15	
basses .....	1 05	
buff .....	1 05	
buff union .....	1 00	
Cong buff et cuir grainé, limit. lacées D.S. & S.S. ....	1 25	
D. S. et S. S. ....	1 05	
Bottines en vache D. S. ....	85	
S. S. ....	80	
Demi-bottines en vache D. S. et S. S. ....	80	
Cong kid français cousues .....	1 80	
Bals .....	boutonnées. 2 25	
2 00		
Pantoufles union .....	45	
tapis .....	50	
feutre, élastique D. S. ....	64	
Bals prunelle hautes de fantaisies .....	1 80	
unies .....	1 00	
reclaquées cuir vernis .....	1 40	
en chèvre .....	1 50	
unies, basses .....	75	
boutonnées, hautes .....	1 60	
Cong .....	75	
fin, hautes .....	1 25	
Souliers cuir vernis, S. S. ....	80	
Elastique D.S. ....	80	

<b>Ouvrages pour Filles.</b>		
Bals buff hautes dentelées D. S. et S. S. ....	90	
cuir grainé hautes dentelées D.S. & S.S. ....	90	
buff union .....	85	
buff basses .....	80	
cuir grainé .....	80	
buff union .....	75	
Cong buff et cuir grainé, limit. lacées DS. & SS. ....	1 00	
D.S. et S.S. ....	85	
kid français, cousues .....	1 60	
Bals .....	boutonnées. 1 75	
1 60		
Bottines en cuir D.S. ....	75	
bouts cuivrés D. S. ....	80	
Souliers cuir vernis à talons 13 1/2 .....	75	
9 1/2 .....	65	
6 1/2 .....	55	
Cong prunelle .....	70	
Montréal .....	1 25	
hautes, boutonnées .....	1 32	
basses .....	74	
hautes de fantaisies .....	92	

<b>Ouvrages pour Enfants.</b>		
Bals buff hautes, dentelées D.S. et S.S. 6 1/2 .....	70	
cuir grainé hautes, dent. D.S. et S.S. ....		
6 1/2 .....	75	
buff union, hautes, dent. D. S. et S. S. ....		
6 1/2 .....	67	
cuir grainé basses D. S. et S. S. 6 1/2 .....	60	
buff .....	60	
buff union .....	55	
buff et cuir grainé, reclaquées D.S. et S. S. 5 1/2 .....	50	
Cong buff D. S. et S. S. ....	6 1/2	65
bouts cuivrés D.S et S. S. ....	70	
Bottines en cuir .....	50	
bouts cuir .....	55	
Cong kid français, cousues .....	1 10	
Bals .....	1 20	
Bals prunelle, hautes de fantaisie .....	75	
basses .....	60	
Cong .....	Montréal. 1 00	
Bals kid boutonnés 2 1/2 .....	75	
Souliers de fantaisie 2 1/2 .....	37 1/2	
Souliers cuir verni de fantaisie 2 1/2 .....	36	

<b>CUIRS—</b>		
Cuir à Semelle, No. 1 B. A. .... la lb.	27	28
No. 2 .....	25	25
(Slaughter) .....	30	35
Cuir à Harnais .....	32	34
Vache Cirée Légère .....	42 1/2	45
Lourde .....	40	42
Vache à Grain .....	40	43
Vache fendue Légère .....	27 1/2	30
30 .....	30	32 1/2
Vache Buffée (buff) .....	16	17
Grainée (pebbled) .....	16	17
Vache Cirée, unie .....	19	20
carlée .....	17	18
veau Canadien, 24 à 30 lbs. par lb.	75	80
30 à 36 lbs. ....	80	85
Vertes de Monton .....	27	33
PEAUX—Peaux salées, inspectées No. 1. par lb.	10	
No. 2. ....	9	

**Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier**

**L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang**

Guérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Blanches, Dysenterie Chronique, Stomachique puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille

Certificats donnés par des personnes dignes de foi, Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

**GRANDES DECOUVERTES**

**Dr. J. A. CREVIER.**

**L'ANTI-CHOLERIQUE**

Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Déangement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c. Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connus.

Prix - - - 50 Cts. la Bouteille,

Certificats par les personnes suivantes : Les RR. Mess. J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste.-Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Collette, Ptre., Sup. du Collège de St. Céaire; J. Provençal, curé de St. Céaire; J. S. Taupier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil Législatif; les Docteurs Franchère, Pinsonneault, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J.-Bte. Tessier, Delle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.

S'adresser Dr. J. A. CREVIER, No. 44, Rue Bonsecours.

Réduction libérale faite au commerce.

**WHISKY EN ESPRIT**

ET

**Whisky de Seigle**

*Au Char ou en moindres quantités, au gré des Acheteurs*

A VENDRE PAR

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

**SEL EN SACS.**

2,000 Sacs Gros de Liverpool  
1,000 " " Fin "

*En quantités convenables aux acheteurs*

A VENDRE PAR

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

**LARD INSPECTE**

**100 Barils Mess et Mess Mince**

*En Lots convenables aux Acheteurs*

A VENDRE PAR

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

**Tabac en Feuille du Haut Canada**

**50 CAISSES**

*En quantité convenable aux Acheteurs*

A VENDRE PAR

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

**HUILE DE LIN**

CRUE OU BOUILLIE

**100 BARILS**

*En Lots convenables aux Acheteurs*

A VENDRE PAR

**MORIN & CIE.,**

Coin des Rues St. Paul et St. Nicholas.

**Acte concernant la Faillite 1869.**

Vente par Encan, en plusieurs Lots, d'un Excellent Stock de Chaussures en détail, Harnais, Cuirs, &c.

Sera vendu à l'Encan, MERCREDI, le 3 JUILLET prochain, au Magasin Nos. 204 et 203, Rue St. Paul, Montréal, en plusieurs lots, le stock de Commerce de SIGOUIN & FRERES, Faillite, comprenant un assortiment complet et choisi avec soin de Chaussures, Harnais, Cuirs, &c., ainsi que Comptoirs, Tablettes, Voitures, etc., etc., et le loyer du Magasin pour l'année courante, ainsi que le loyer des Bâtiasses occupées par les Faillites, No. 102 1/2 Rue Visitation et 124 Rue Durham.

On peut voir le Stock en s'adressant au Soussigné.

Vente à DIX heures.

G. H. DUMESNIL,

Syndic Officiel,

No. 5, Rue St. Sacrement.

Montréal, 20 Juin 1872.

**Dr. J. A. CREVIER**

**RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE**

Guérit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie la racine des cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix - - - - \$1.00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

Dr. J. A. CREVIER,

44, Rue Bonsecours.

**HENRI C. BOSSÉ**

**MARCHAND DE BOIS**

ET

**Marchand à Commission**

EN GENERAL

*Agences par tout l'Europe et l'Amérique*

**No. 8 BATISSES GOWEN**

**RUE ST. PIERRE, QUEBEC.**

**CARRATRACA.**

LES CÉLÈBRES EAUX MINÉRALES CARRATRACA ne peuvent être surpassées comme laxatif agréable et rafraîchissant.

Un ou deux verres de CARRATRACA, pris chaque matin avant le déjeuner ou à jeun, durant la saison de chaleurs, donneront de la fraîcheur à la santé et à la constitution.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA, sont sans rivales comme remède effectif dans les cas de Constipation Habituelle, Dérangements d'Estomac et Intestins, Inflammations Chroniques des Reins, Gravelle, Goutte, Rhumatismes (surtout chroniques), Scrofules, Maladies de la Peau de toutes sortes, Dyspepsie, Maux de Cœur, Acidités; comme purgatif après les excès, il ne peut être égalé.

LES EAUX MINÉRALES DE CARRATRACA fraîches des sources de Plantagenet, Ont. sont en vente dans les Hôtels, chez les Pharmaciens, et autres, dans toute la Puissance, et peuvent être obtenues en quarts et en barils des Propriétaires Soussignés,

WINNING, HILL & WARE,

No. 389, Rue St. Paul,

Montréal.

27 Juin 1872.



**COMPAGNIE**

DU

**Chemin de Fer du Pacifique**

**DU CANADA.**

**AVIS PUBLIC EST PAR LE PRÉSENT** donné que les LIVRES DE PARTS de la Compagnie du Chemin de Fer du Pacifique du Canada [Canada Pacific Railway Company] seront ouverts le QUINZIÈME jour de JUILLET prochain, aux différentes places ci-après nommées et entre les mains des personnes suivantes, conformément à la loi; savoir:

MONTRÉAL: E. LEF. DE BELLEFEUILLE, Ecr. 15, Rue St. Lambert.

QUÉBEC: WILLIAM RAE, Ecr. de Allans, Rae & Cie., 21, Rue St. Pierre.

Les personnes qui désirent faire application pour des parts dans la dite Compagnie, devront s'adresser dans la Province de Québec, aux agents ci-dessus nommés.

Le Secrétaire,

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

Montréal, 26 Juin 1872.



**AVIS.**

DEPARTEMENT DES DOUANES.  
Ottawa, 6 juin 1872.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par un ordre en Conseil en date du 3 du courant, et sous l'autorité dont il est investi par le 3me section de la 84me Victoria, chap. 10 d'ordonner et le régler que les articles suivants soient inscrits dans la liste des effets qui peuvent être importés en Canada sans droit, avoir:

"Précipité de cuivre [precipitate of Copper.]  
"Sel analin (anniline salt) en usage pour teindre.  
par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE.

Commissaire des Douanes.

12 juin 1872.—614.

**AVIS.**

Vu la décision de la Cour d'Appel dans la cause THE GLYN BROS COMPANY, et les doutes qu'elle laisse peser sur la réputation commerciale de M. John Leeming, j'ai l'honneur d'informer mes amis et le public en général, que je ne ferai plus affaires sous les nom et raison de JOHN LEEMING & Cie., à l'avenir, mais seulement sous le nom de

OVIDE STE. MARIE,

Encanteur et Marchand à Commission.

25 Juin 1872.

**P. DAIGLE**

**Marchand de Grains, Farines**

ET PROVISIONS

No. 273, Rue des Commissaires  
MONTREAL.

**AVIS.**

CHARLES RODIER, Jr., a été admis comme associé dans notre maison. Les affaires seront continuées comme ci-devant sous les nom et raison de J. Smith & Cie.

J. SMITH & CIE.,

No. 1 Western Building.

19 Juin 1872.

**OVIDE STE. MARIE**

MARCHAND A COMMISSION

ET  
**AGENT GENERAL**

Nos. 404 et 406, Rue St. Paul,

MONTREAL,

REPRESENTANT EN CANADA LA MAISON

**E. GERIN, de St. Jean d'Angely, Charente Inferieure, France,**

Pour les articles suivants

- Eau de vie qualite superieure
- Champagne " "
- Clarets " "
- Sauterne " "
- Chablis " "
- Conserves " "
- Nauxpic (Vin des Dames)

AUSSI AGENT POUR LA CELEBRE MAISON

**MERMILLIOD FRERES, de Chatelleraut, (le Sheffield de la France.)**

**COUTELLERIE FRANCAISE SUPERIEURE.**

N.B.—Ordres reçus pour le Commerce seulement  
Montréal, 18 Juin 1872.



**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné qu'en vertu de la Section 12 de l'Acte 35 Vict., Chap. 2, une subside est offert pour la construction d'une poudrière ou de poudrières dans ou près de la Cité de Montréal. Le dit subside ne devant pas excéder un tiers du coût de toute telle poudrière. Quiconque désirera entreprendre telle construction devra soumettre les plans, devis, demande de soumissions, et le contrat pour telle bâtisse, à l'Honorable Commissaire d'Agriculture et des Travaux Publics, d'ici au 1er de Juillet prochain, indiquant le lieu ou le soumissionnaire se propose de bâtir; et la soumission qu'il jugera la plus avantageuse sous tous rapports, sera acceptée.

Par ordre,

E. MOREAU,  
Secrétaire.

Département du Bureau de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 12 Juin 1872



## TERRITOIRES DU NORD-OUEST

**APRÈS LE 20 JUIN PROCHAIN, LES ÉMIGRANTS** seront envoyés au Fort Garry au tarif suivant:

**TORONTO AU FORT WILLIAM.**

Adultes, \$5; Enfants au-dessous de 12, \$2.50, 150 lbs. bagage sans frais. Bagage extra, 35 centimes par 100 lbs.

**FORT WILLIAM AU FORT GARRY.**

Émigrants, \$15; Enfants au-dessous de 12 ans, \$8, 150 lbs., bagage particulier, sans frais. Bagage extra, \$2 par cent lbs. (On ne peut rendre de chevaux, bœufs, fourgons, ou lourds instruments aratoires.)

**MANIÈRE DE VOYAGER.**

Par Chemin de Fer, de Toronto à Collingwood ou Sarnia.

Par Vapeur, de Collingwood ou Sarnia à Fort William.

45 milles en voitures du Fort William au Lac Shebandowan.

310 milles de navigation interrompue en bateaux non-couverts, du Lac Shebandowan à l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois.

95 milles en chars ou wagons de l'Angle Nord-Ouest du Lac des Bois au Fort Garry.

Entre le Fort William et le Fort Garry, on s'occupera d'en tenir à l'élevage pour la commodité des émigrants, lorsqu'il y aura portage. Les passagers devront se pourvoir contre le besoin. Néanmoins on fournira des provisions au prix coûtant au Lac Shebandowan, Fort Francis et à l'Angle Nord-Ouest ou Lac des Bois.

**BILLETS POUR LE FORT GARRY VIA FORT WILLIAM.**

On peut se procurer des billets à Toronto, aux Stations des Chemins de Fer Nord, Grand Occidental et Grand Tronc.

Les émigrants sont priés de prendre avis que les bagages sont limités à 150 lbs., poids voulu pour les portages, et ce bagage ne doit pas excéder 450 livres pour chaque émigrant.

Après le 1er Août prochain, sur la Route de la Rivière Rouge, on pourra se charger du transport des articles les plus lourds.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, }  
Ottawa, 30 Mai 1872.



## AVIS PUBLIC.

DEPARTEMENT DES DOUANES,  
Ottawa, 10 Juin 1872.

Remise en Douane et en Entrepôt du Thé et Café.

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que tous les droits de Douanes, spécifiques ou ad valorem maintenant payables sur le Thé et le Café importés en Canada, seront rappelés le 1er Juillet prochain. Et avis est de plus donné que le Thé et le Café dans les paquets originaux sur lesquels les droits ont été payés pourront être remis en Douane ou en Entrepôt dans aucun temps avant le vingt neuvième jour de Juin de la présente année, et qu'il n'est ainsi remis en Douane ou en Entrepôt le montant des droits spécifiques payés sur tels Thé et Café, seront renvoyés au propriétaire et un rabais par le Collecteur des Douanes au Port où ils sont ainsi remis en Douane ou en Entrepôt, ou par le Receveur-Général.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

233-t

N. B.—Tous les journaux autorisés à publier les avis de ce Département voudront bien donner trois insertions à celui-ci.



DEPARTEMENT DES DOUANES,  
Ottawa, 11 Juin 1872.

Remise en Entrepôt de Thé et Café.

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que les personnes qui ont droit à remettre en Douane ou en Entrepôt le Thé et le Café sous l'autorité d'une résolution récente de la Chambre des Communes dont l'avis a été publié dans un Extra de la "Gazette du Canada" de cette date, pouvant ainsi remettre en Douane en Entrepôt tels Thé et Café au plus prochain Port, où ils seront, ou tels Thé et Café peuvent être déposés ou remis en Entrepôt dans tout Entrepôt du Revenu de l'Intérieur, si tel Entrepôt du Revenu de l'Intérieur est le plus près de la place où se trouvent tels Thé et Café. Le Collecteur ou Officier du Revenu de l'Intérieur ayant charge de tel Entrepôt dans une place où il n'existe pas d'Entrepôt de Douanes, ayant reçu instructions de recevoir tels Thé et Café en la manière et les conditions mentionnées dans le dit Avis.

R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

233-t

N. B.—Tous les journaux autorisés à copier les annonces de ce Département, voudront bien donner trois insertions à celui-ci.

**VILLENEUVE & LACAILLE**  
IMPORTATEURS  
**DE VINS NATURELS**  
POUR SERVIR AU  
**SAINTE SACRIFICE DE LA MESSE**

Spécialement autorisés par l'Evêché de Montréal

### CERTIFICATS.

Evêché de LA ROCHELLE, le 7 mars 1872.  
Sur la foi de renseignements sérieux, émanant de personnes graves, l'atteste que Monsieur Gérin, négociant en vins à St. Jean d'Angely, département de la Charente Inférieure, expédie des vins naturels (vinum de vite) achetés dans la contrée qui en produit beaucoup et que les vins au départ sont purs de tout mélange capables d'en altérer la substance.

La Rochelle, le 7 mars 1872.

G. VILLEZ, V.-G.

Le soussigné, Chanoine Honoraire pro-secrétaire de l'Evêché de Poitiers, à l'honneur de recommander Monsieur CONSTANT FINET, au bienveillant accueil de MM. les ecclésiastiques du Canada. M. Constant Finet représente M. Gerin, négociant de St. Jean d'Angely, qui a obtenu de l'Evêché de La Rochelle un certificat constatant la pureté absolue de ses vins: il mérite d'une entière confiance pour tous les produits qu'il est chargé de présenter et de vendre, et le clergé canadien ne devra point se repentir de ses relations avec lui.

Poitiers, 2 mai 1872.

L. ROBINEAU,  
C. H. Pro-sec.

Vidimus et recognavimus Pictovis 2 mai 1872.  
LANOFAULE, V. G.

Le vin mentionné dans la présente lettre, étant certifié vin pur par l'autorité ecclésiastique de La Rochelle, MM. Villeneuve & Lacaille, marchands de Montréal, sont autorisés à le vendre pour qu'il puisse servir au St. Sacrifice de la Messe.

Evêché de Montréal, le 30 avril 1872.

A. F. TRUTEAU, Vic.-Gon.

MM. Villeneuve & Lacaille auront constamment en magasin une quantité de vins naturels, et désirent attirer l'attention spéciale de Messieurs les Curés et des Fabriques sur les certificats ci-dessus.

Les certificats sus-mentionnés, constatant l'origine et la pureté de mes vins, s'étendent également sur mes produits Cognac, nouveaux, raris et vieux, exclusivement distillés sous ma direction à Roumagnole (entre St. Jean d'Angely et Cognac) avec du vin et sans autre liquide.

C'est en raison de cette distillation primitive qu'ils doivent la haute réputation qu'ils ont acquise depuis leur apparition sur le marché canadien, dont Ovide St. Marie est seul chargé du placement dans ce pays.

E. GRIN.

### AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTEMENT DES DOUANES,  
OTTAWA, 20 Juin, 1872.

**ESCOMPTE** autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre: 12 par cent.  
R. S. M. BOUCHETTE,  
Commissaire des Douanes.

## Chemins de Fer du Canada Central

DE  
**BROCKVILLE ET D'OTTAWA.**



Grande Route a voie large conduisant a Ottawa.

LE ET APRÈS LUNDI, LE 6 MAI COURANT les convois partiront comme suit:

DE BROCKVILLE

EXPRESS à 8.00 A.M., arrivant à Ottawa à 1.00 P. M., et à Sand Point à 1.20 P. M.

TRAIN DE LA MALLE à 4.00 P. M., arrivant à Sand Point à 9.30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, à 3.30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7.10 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST à 10.00 A. M., arrivant à Brockville à 1.40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MALLE à 4.20 P. M., arrivant à Brockville à 9.35 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.20 P. M. et à 9.30 P. M.

PARTANT DE SAND POINT

à 6.00 A. M., 11.40 A. M., et à 3.30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGÉS AU COMPLET POUR UNE STATION SPÉCIALE.

H. ABBOTT,

Directeur.

Brockville, 4 Mai 1872.

Importateurs de Nouveautés.

## PRINTEMPS 1872

MARCHANDISES SECHES EN GROS.

UN assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de goût et d'étape, comprenant Le célèbre alpaca noir

"Beaver Brand,"

Soies noires

et étoffes à robes en grande variété, chez

**OGILVY & CIE.**

MONTREAL.

THOMAS, THIBAudeau & CIE.

IMPORTATEURS DE MARCHANDISES SECHES

En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.

THOMAS THIBAudeau & CIE. Montréal,  
THIBAudeau, THOMAS & CIE. Québec, MONTREAL  
THOMAS & THIBAudeau, Manchester.

S. GELIN,

IMPORTATEUR,

No. 256 RUE ST. PAUL,

Troisième porte de

M. AMABLE PREVOST,  
MONTREAL.

FRANCEUR & GIROUX,

IMPORTATEURS

DE NOUVEAUTÉS FRANÇAISES, ANGLAISES

et AMÉRICAINES.

7 & 9, RUE ST. LAURENT,

MONTREAL.

**Huiles et Peintures.**

LYMANS, CLARE & C<sup>ie</sup>.  
ÉTABLIS EN 1803.

MANUFACTUREURS D'HUILE DE LIN,  
PEINTURES ET MASTIC.  
IMPORTATEURS DE DROGUES ÉTRANGÈRES,  
PEINTURES ET COULEURS,  
HUILES ET BOIS DE TEINTURES.  
382, 384 et 386, St. Paul Street,  
Montréal.

JOHN McARTHUR & SON,  
IMPORTATEURS ET MARCHANDS D'HUILES,  
PEINTURES SÈCHES ET À  
L'HUILE, VERNIS, VITRES,  
PRODUITS CHIMIQUES,  
Marchandises de Marine, Teintures, &c.,  
18 Rue Lemoine,  
MONTREAL.

R. C. JAMIESON & C<sup>ie</sup>.,  
MANUFACTURIERS DE VERNIS et D'IMI-  
TATION DE LAQUE DE CHINE.  
IMPORTATEURS  
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-  
REBENTINES, etc., etc.  
No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean,  
MONTREAL.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES.  
Huiles, Vitres, Pinceaux, Vitres colorées et de  
Miroirs, Tapisserie, Huile de Charbon, Lampes, etc.,  
des plus considérable et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL.  
Veuillez rendre une visite à mon Etablissement,  
311 et 313 RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.  
L. N. DENIS.

**Huile de Pétrole.**

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES  
ET DE MINES (Limitée)  
Bureau principal: 22 MINING LANE, LONDRES,  
ANGLETERRE.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PÉTROLE (STANDARD  
PÉTROLE), ONTARIO.  
D. CAMPBELL, AGENT,  
13 Halle aux Blés,  
MONTREAL.

ROBERT B. MURRAY,  
MARCHAND EN GROS DE PÉTROLE RA-  
FINÉ, D'HUILES LUBRIQUES, BEN-  
ZOLE, GOUDRON, etc.,  
36 Rue Lemoine, MONTRÉAL.  
Toujours en magasin toutes les meilleures marques  
d'Huiles de Charbon.  
Le plus haut prix payé pour les barils vides.

ADOLPHE GERMAIN,  
AVOCAT,  
SOREL, District de Richelieu.  
M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires  
légalés dans le district de Richelieu.

**Pharmaciens.**

LE  
**VERDICT DU PEUPLE**  
LA MACHINE À COUDRE  
DE  
**GARDNER.**

Est reconnue par les meilleurs juges du pays, pour  
être la meilleure Machine à point noué pour  
Famille et pour les Manufactures, qui ait été  
présentée au public.

Ces MACHINES ont obtenu les prix suivants en  
compétition avec les meilleures Machines de ce  
pays:—

Liste de Prix pour 1871.  
Premier prix à T. rant.—Premier prix à Londres, à  
l'Exposition du Great Western—Premier prix à  
Guelph, à l'Exposition du Great Central—Premier  
prix à St. Catharines, Comté de Lincoln—Premier  
prix à Chatham, Comté de Kent—Premier prix à  
Waterloo, Comté de Waterloo—Premier prix à  
Orangeville, Comté de Simcoe—Premier prix à  
Mono, Comté de Peel—Premier prix à Caledon,  
Comté de Simcoe—Premier prix à Welland, Comté  
de Welland—Premier prix à Otterville, Comté  
d'Oxford—Second prix à l'Exposition Provinciale  
de Kingston, et Diplo. à Hamilton, et diverses  
autres Expositions de Comté.

Cette Machine peut ourler, border, broder, faire des  
remplis, piquer, rebattre, et c. udre toutes les Etoffes  
depuis les plus légères jusqu'aux ours les plus épais.  
PRIX: \$32, garantie pour 5 ans.

Ces Machines sont également vendues par  
paiements mensuels.

W. N. LLOYD,  
Agent pour Montréal et les environs.  
431,—Rue Notre-Dame,—431,  
[COIN DE LA RUE DOLLARD.]

On demande des AGENTS pour les Comtés  
des environs de Montréal.

**LE SOTHÉRION**  
PAPIER PULMONAIRE ANTI-ASTHMATIQUE.

DIPLOMÉ.  
Préparé par le Dr. POURTIER, de la Faculté  
de Paris.

CE NOUVEAU REMÈDE, résultat de longues  
recherches et d'expériences multipliées est  
souverain contre les maladies des voies respiratoires,  
ces affections cruelles et terribles considérées jusqu'à  
ce jour comme incurables.

Depuis qu'il a commencé d'être en usage, des cures  
rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et  
un nombre considérable de certificats sont venus  
attester son efficacité; aussi chaque jour il prend une  
plus grande extension et bientôt il sera universelle-  
ment connu.

Ce remède agit dans les maladies anciennes comme  
dans les maladies nouvelles; son administration est  
des plus simples et exempte de tout inconvénient.

Il guérit Asthme, Consommation, Bronchite, Toux  
nerveuse, Grippe, Coqueluche, Irritations de Poitrine  
et de Gorge, Insomnie, Palpitations de Cœur, Fai-  
blesse de Constitution.

On peut donc à l'aide de ce remède incomparable  
dissiper l'accès le plus rebelle en huit ou dix minutes,  
et arriver, en continuant d'en faire usage, à la gué-  
rison des maladies énumérées.

Le Sothérior, Papier Pulmonaire Anti-Asthmatique  
se vend par paquets de 25 feuilles. Prix \$1.00.  
On expédie contre remboursement ou contre un  
mandat sur la poste.

N. B. Le Sothérior, Papier Pulmonaire Asth-  
matique étant breveté, toute contrefaçon sera pour-  
sivie suivant la loi.

Dépôt Général—Pour la France, No. 14 rue de  
Castiglione, Paris; pour le Canada, chez le Dr.  
POURTIER, Chirurgien Dentiste, 15 rue St. Jean,  
Québec.

Agents, pour la Puissance du Canada,  
EVANS, MERCER & CO.,  
Montréal.

**Graines.**

**Les Marchands de la Campagne**

Sont priés de ne pas oublier la  
**PHARMACIE PICAULT & FILS**  
dans leurs achats du Printemps. Tous les articles  
sont de qualité supérieure et à des  
**PRIX EXCESSIVEMENT BAS.**

AUSSI  
GRAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de  
FLEURS toutes fraîches.  
PICAULT & FILS,  
PHARMACIENS CHIMIQUES,  
76, Rue Notre-Dame.

**Importateurs de denrées coloniales.**

J. HUDON & C<sup>ie</sup>.,  
IMPORTATEURS ET MARCHANDS  
DENRÉES COLONIALES, VINS, SPIRITUEUX  
et COMESTIBLES.  
Agents pour la célèbre Eau-de-Vie GIRAUD FRÈRE.  
246, RUE ST. PAUL, et  
199 et 201 DE COMMISSAIRES,  
MONTREAL, P.Q.

GAUTHIER, MAYRAND & C<sup>ie</sup>.  
IMPORTATEURS DE  
VINS, SPIRITUEUX, EPICERIES,  
MARCHANDISES DE  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc.  
274 et 281, Rue Des Commissaires,  
MONTREAL.

GAUCHER & TELMOSSÉ,  
IMPORTATEURS DE  
DENRÉES COLONIALES,  
VINS ET SPIRITUEUX,  
MARCHANDISES DE  
FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS  
No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,  
MONTREAL.  
G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSÉ.

SENEGAL, CADIEUX & FILIATRAULT,  
IMPORTATEURS,  
MARCHANDS D'EPICERIES,  
VINS, LIQUEURS, et  
PROVISIONS  
278, RUE ST. PAUL, et  
225 et 227, DES COMMISSAIRES,  
MONTREAL, P.Q.

DESMARTEAU & C<sup>ie</sup>.  
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS,  
EPICERIES, etc., EN GROS  
281 et 283 RUS DES COMMISSAIRES,  
MONTREAL.

C. MELANÇON.  
MARCHAND-EPICIER,  
191 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

LA MEILLEURE POUDERE A BOULANGER  
QUI EXISTE.

**THE COOK'S FRIEND**

Est la seule originale et authentique.  
ELLE NE DESAPPOINTE JAMAIS.  
Vendue par tous les Epiciers.

Fabricants de Chaussures.

N. VALOIS & C<sup>ie</sup>.,  
MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES, EN GROS,  
26 et 28 PLACE JACQUES CARTIER,  
MONTREAL.  
NARCISSE VALOIS. JUDR VALOIS.

G. BOIVIN,  
FABRICANT DE CHAUSSURES  
EN GROS  
No. 300 Rue St. Paul, MONTREAL,  
Vend à meilleur marché, pour argent comptant, que  
partout ailleurs.  
Une visite de la part de messieurs les mar-  
chands est respectueusement sollicitée dans notre  
intérêt mutuel.

**L. N. A. RITCHOT**  
MARCHAND TAILLEUR  
184, Rue Notre-Dame, 184  
MONTREAL.



**Assurances.**

**UNION COMMERCIALE COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LONDRES, ANGLETERRE.**—Capital, 2½ Millions Stg.—Déposé en Canada, \$150,000.  
**FEU.**—On accorde des polices d'assurance sur grain et produits de la ferme, magasins d'entrepôts, demeures, magasins et Usines et leurs contenus.  
**VIE.**—Garantie parfaite et taux raisonnable.  
*Marques caractéristique*—Economie dans l'administration et bonus libéraux.

Voir exemples dans le prospectus.

**MORLAND, WATSON & CIE.,**  
 Agents Généraux pour le Canada.

**FRED. COLE, Secrétaire.**  
**A. TELLIER** Sous-Agent.  
 Bureaux—385 & 387 Rue St. Paul.

**ETAT FINANCIER**  
 DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE  
**ANDES,**

25 Octobre 18 1.

Argent en mains, à la banque et en transit	\$286 034.43
Bonds des Etats-Unis, Etat, Ville et Comté, valeur actuelle	\$390,073.34
Bonds du chemin de fer, valeur actuelle	8,900.00
Prêts collatéraux	99,500.00
Intérêts accumulés	49,000.00
Premiers hypothèques	697,196.53
Billets recevables	9,347.06
Comptes courants primes et balances entre les mains des agents	38,066.50
Montant des actionnaires par cotisation	500,000.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>\$2,078,148.46</b>

**PERTES DE CHICAGO.**  
 \$850,000  
**EN COURS DE REGLEMENT.**

**J. B. BENNETT.**  
 Président.

**N. P. HARRINGTON, Agent,**  
 235 Rue St. Jacques.

4 Novembre.

**W. A. CAMPBELL & CIE.**  
 IMPORTATEURS

ET

**MARCHANDS EN GROS**

DE

**CAFES, EPICES, &c.**

**24, RUE ST. SACREMENT**

**CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS**

525 et 526, RUE LAGAUCHETIERE

**MONTREAL.**

**LE BULLETIN DE NEW YORK**

JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL  
 ET D'EMIGRATION

PARAIT TOUS LES LUNDIS.

**ABONNEMENT POUR LE CANADA :**

Un an.....\$8.00  
 Six mois..... 4.50

Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du *Bulletin de New York*, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Negociant Canadien*, bâties de la *Gazette* Montréal.

**Marchands de Farines.**

**BOYER, HUDON & CIE.,**  
 Successeurs de LOUIS BOYER & CIE.,

**MARCHANDS DE**  
**GRAINS ET FARINES,**  
**PROVISIONS ET EPICERIES,**  
 L. ALPHONSE BOYER.  
 FERMIN HUDON. **MONTREAL.**  
 CHARLES BOYER.

**HOSPICE LABELLE & CIE.,**

**MARCHANDS DE**  
**FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,**  
 No. 10, Rue du Port, **MONTREAL.**

**KIRKWOOD & MORE,**

**MARCHANDS DE**  
**CEREALES, FARINES, POISSONS, et**  
**HUILES de POISSON,**  
 28 Rue des Enfants Trouvés,  
**MONTREAL.**

**Ferronnerie et Quincaillerie.**

**C. H. LETOURNEUX,**

**IMPORTATEUR de**  
**FERRONNERIE,**  
**QUINCAILLERIE,**  
**COUPELLERIE, &c., &c.,**  
 261 à 265 Rue St. Paul, (coin de la ruelle Vaudreuil)  
**MONTREAL.**

**MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES**

**H. BEUVEAU, Importateur de FERRONNERIE,**  
**RIES et Fabricant de FERBLANTERIES,**  
**EVSEIGNE de L'EGOUINE et du CADENAS.**  
 Nos. 193 et 195 Rue St. Paul, MONTREAL. Assortiment complet d'Huiles, Térébentine, Peintures de toutes sortes, Verres de toutes grandeurs, Vernis, etc.—Aussi: POELES DOUBLES à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE à charbon et à bois, de fantaisie et autres.

ETABLI EN 1849.



**J. T. Le TOURNEUX,**

IMPORTATEUR DE

**PEINTURES DE TOUTES COULEURS**  
**HUILES, VERNIS,**  
**VERRES A VITRES, MASTIC,**  
**LAMPES, PINGEAUX,**  
**CHEMINEES, ETOUPE,**  
**COLTAR, &c., &c.**

**VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES DE COULEUR**  
 TAILLEES A DEMANDE.

**RECETTES POUR TEINDRE, &c.**

Seul agent pour la Puissance du Canada de la Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.

No. 259, Rue St. Paul, Montreal,

Enseigne de la Lampe, Pinceau et Baril de Peinture.



FONDÉE EN 1778.

"THE GAZETTE,"

MONTREAL.

Edition quotidienne \$5.00 par année; édition hebdomadaire \$1.00 par année.

CE journal occupe le premier rang parmi les journaux du Canada, et se distingue par, Ses articles de fonds hors ligne. Ses rapports commerciaux les plus complets. Ses dépêches télégraphiques les plus récentes. Ses nouvelles du jour les plus intéressantes. Ses comptes-rendus légaux les plus exacts. La littérature la plus choisie.

COMME JOURNAL D'ANNONCES

il est infiniment supérieur à tout autre papier-nouvelles de la Province de Québec.

L'augmentation des affaires a nécessité la translation de l'établissement de l'imprimerie de la *Gazette* à ces vastes et magnifiques bâties sur la rue St. François-Xavier, qui occupent tout l'espace entre les rues Craig et Fortification s'étendant à 100 pieds en arrière de la rue St. François-Xavier, fournissant ainsi les plus grandes facilités pour l'exécution d'impression de livres et d'ouvrages de quelque nature qu'ils soient.

ON EXECUTE A CET ATELIER

- Grands Placards,
- Connaissements,
- Affiches,
- Cartes d'affaires,
- Etiquettes, Chèques,
- Journaux,
- Catalogues,
- Blancs d'Avocats,
- Têtes de lettres et de comptes,
- Circulaires,
- Blancs de Billets Promissoires,
- Programmes,
- Magasins Pittoresques,
- Blancs de Formes Légales,
- Pamphlets,
- Rapports,
- &c. &c. &c.

et toute autre description d'impressions pour assurance, loi, banque et commerce, que l'on sollicite respectueusement.

AUX DIRECTEURS DE CHEMINS DE FER ET DE COMPAGNIES A VAPEUR.

La *Gazette* est la seule imprimerie dans la Province qui possède les machines nécessaires à l'impression de billets de Chemins de fer et de Bateaux à Vapeur en coupous.

Elle comprend deux machines d'Edmonson pour l'impression des billets et une presse à coupon, avec laquelle on imprime et numérote consécutivement par la même opération.

On régle à ordre livres blancs avec ou sans entêtes d'une manière supérieure.

Les commandes de toutes sortes, soit verbales, par lettre ou télégraphe, sont exécutées avec ponctualité et livrées par maille, poste, ou express.

Les propriétaires de la *Gazette* en appellent avec confiance aux marchands et au public en général pour une partie de leur patronage pour l'impression de livres ou autres ouvrages.

T. & R. WHITE.

Montreal, 13 Octobre, 1871.